



SAISON 2022/2023

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration

Du 4 octobre 2022

Une réunion des membres du Conseil d'Administration de l'Association des Archers de Kervignac s'est tenue le 4 octobre 2022 de 20h15 à 22h20 salle n°6.

Cette réunion fut présidée par SIMON David, Président de l'association.

Présents : SIMON David, LE BARH Jean-Michel, PINCEMAILLE Patrick, DREANO Bertrand, NESTOUR Mathieu, LE ROMANCER Rolland, HOURLIER Jean-Pierre, DESTANDAU Lee, RAULT Jean Charles et TARRAGO Fanny.

Excusé : DUPRAT Mathieu

L'ordre du jour établi était le suivant :

1. Etat des licences, créneaux du mardi et du jeudi.
2. Renouvellement de l'affiliation FFH
3. Modification du règlement intérieur.
4. Remboursement des frais pour la formation entraîneur.
5. Débriefing de l'AG du comité départemental qui a eu lieu le 2 octobre 2022.
6. Questions diverses et libre expression.

Compte rendu de la réunion

1- Etat des licences, créneaux du mardi et du jeudi.

72 licenciés, 93% en renouvellement.

Le créneau initiation du mardi accueil 30 archers pour leur première saison, dont 7 volontaires qui participent activement à la formation entraîneur en cours. Malgré le nombre, chacun arrive à trouver sa place, l'ambiance est bonne. Un seul petit point, il faut faire attention aux plus jeunes qui parfois se dissipent vite.

Le créneau progression du jeudi accueil 25 archers divisés en 5 groupes avec chacun un encadrant. Un petit groupe d'initiation est également présent, leur emploi du temps ne leur permet pas de venir le mardi. Un deuxième pas de tir est également mis en place pour permettre aux tireurs expérimentés de venir tirer avant 20h. Il faut avouer que la situation n'est pas des plus confortable en terme de place pour tout le monde mais 8 archers sur 2 à 3 cibles maximum reste faisable, tout le monde doit trouver sa place.

Il a été évoqué également la sous-utilisation du créneau du samedi 14h-17h, il y aurait des choses à faire sur ce créneau de 3 heures.

2- Renouvellement de l'affiliation du club à la Fédération Française Handisport

Le conseil d'administration a décidé de ne pas renouveler son affiliation à la fédération française handisport, le para tir à l'arc étant maintenant à la FFTA, ni les adhérents ni le club n'y gagnerait.

Cependant, le club tachera de répondre présent à toutes les sollicitations de la FFH.

3- Modification du règlement intérieur.

Les pages 8 et 9 ont été modifiées pour intégrer les nouvelles dénominations de catégories (U11 ex poussin/U13 ex benjamin/U15 ex minime /U18 ex cadet et U21 ex junior).

La page 13, article 27 « modalités de défraiement des bénévoles », les frais de repas ne pourront pas excéder 19€40/repas et les frais d'hôtel 70€/nuit, l'association remboursera sur présentation d'une fiche après validation du conseil d'administration. Le remboursement des frais kilométriques pour toute mission pour l'association (réunion CD/CR/arbitres/formations) ne sera plus effectué sur la base de la source internet service-public.fr mais est fixé par le conseil d'administration à 0.32€ du kilomètre.

La page 14 a été modifiée pour intégrer la décision du conseil d'administration de ne plus prendre en charge les frais d'inscription aux différents championnats départementaux sauf pour les catégories de U11 à U18.

4- Remboursement des frais pour la formation entraîneur.

Mr DESTANDAU Lee a commencé sa formation d'entraîneur fédéral, l'association a déjà pris en charge le coût de l'inscription et valide la demande de remboursement de frais du 1^{er} week-end de formation qui s'est déroulé à Rennes. Le budget prévisionnel pour cette formation est de 1000€.

5- Débriefing de l'AG du comité départemental qui a eu lieu le 2 octobre 2022.

Nous n'avons pas encore reçu le compte rendu de l'assemblée générale du comité départemental du Morbihan mais le président et un de ses secrétaires s'y sont rendu.

Outre les formalités d'usage obligatoires, bilan financier, sportif etc..., il y a plusieurs projets du CD qui nous ont parlé.

Tout d'abord, le comité régional cherche un club du 56 pour organiser le championnat régional TAE (tir à l'arc extérieur).

Le comité départemental va également proposer un stage découverte campagne en mars 2023 (une découverte à Kervignac est proposée le 4 février 2023 pour les adhérents).

La FFTA a demandé aux comité départementaux d'organiser les jeux du tir à l'arc, 1 journée entre le 20 mai et le 20 juin 2023, 5 ateliers différents à destination des débutants licenciés petits et grands de tout le département. Le comité départemental est organisateur, les autres clubs du département doivent également fournir de la main d'œuvre bénévole mais il faut un club support qui pourrait avoir un site suffisamment grand pour accueillir les ateliers.

Descriptif de l'évènement : <https://www.fft.fr/actualites/les-jeux-du-tir-larc-le-rendez-vous-loisir-des-jeunes-archers>

Le point le plus important porte sur la compétition débutants que nous organisons le 25 mars 2023, le comité départemental aimerait que nous organisions des finales « départementales » débutants l'après-midi après une matinée de qualification, le concours étant le dernier du calendrier débutant.

Le concours ferait parti d'un ensemble de 3 mais tous les débutants qui ne feraient qu'un seul départ et qui le souhaitent seraient intégrés dans le processus de finale. La formule et les modalités doivent être proposées prochainement par le CD. Cette formule n'était pas forcément une éventualité pour le club et ne fait pas forcément partie de la démarche « débutant » à laquelle le CA pensait mais le conseil étudiera la proposition du comité.

6- Questions diverses et libre expression.

-L'assemblée générale du comité régional de tir à l'arc aura lieu le 26 novembre 2022 et il y a un siège à prendre au comité régional.

-Le devis des tickets sports est revenu signé, un groupe d'encadrants prendra en charge 36 jeunes divisés en 3 groupes le 2 novembre 2022, ça fera quand même rentrer 540€ sur les comptes du club.

Mathieu NESTOUR

Pour les archers de Kervignac



Mr SIMON
Président



Mr DREANO
Trésorier



Mr DUPRAT
Co-secrétaire



Mr NESTOUR
Co-secrétaire



SAISON 2022/2023

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration

Du 8 novembre 2022

Une réunion des membres du Conseil d'Administration de l'Association des Archers de Kervignac s'est tenue le 4 octobre 2022 de 20h30 à 22h30 salle n°6.

Cette réunion fut présidée par SIMON David, Président de l'association.

Présents : SIMON David, LE BARH Jean-Michel, PINCEMAILLE Patrick, DREANO Bertrand, TARRAGO Fanny, DUPRAT Mathieu, NESTOUR Mathieu, LE ROMANCER Rolland, HOURLIER Jean-Pierre et DESTANDAU Lee.

Excusé : RAULT Jean Charles

L'ordre du jour établi était le suivant :

1. Organisation concours salle 3 et 4 décembre.
2. Organisation CDC dimanche 15 janvier 2023.
3. Point accueil ticket sport du 2 novembre 2022.
4. Point local.
5. Dates des manifestations internes (Noël/Roy etc..).
6. Questions diverses et libre expression.

Compte rendu de la réunion

1-Organisation concours salle 3 et 4 décembre.

Le club organise comme chaque année un concours salle qualificatif pour les championnats de France, cette saison il aura lieu le dimanche 4 décembre avec une mise en place de la salle n°6 le samedi 3 à partir de 14h.

Les différents responsables sont nommés, au Greffe Mr DUPRAT Mathieu, à la salle Mr HOURLIER Jean Pierre et NESTOUR Mathieu, à la buvette, Mr DREANO Bertrand.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenus et notamment le samedi 3 pour la manutention, il faut amener toute la ciblerie ronde en paille et les chevalets dans la salle n°6 et effectuer l'installation, il faudra également du monde le dimanche en fin de journée pour le démontage et le rangement de la ciblerie.

Le jour J, il faut du monde à la salle pour remettre en place les blasons sur ordre des arbitres, s'occuper de l'éclairage, donner un coup de main à la buvette etc... N'hésitez surtout pas à passer et donner quelques heures de votre temps.

Le repas du dimanche midi est offert aux bénévoles du samedi et dimanche et pour organiser au mieux tout ça, merci de répondre au formulaire en bas de page sur la page :

<https://www.archers-kervignac.fr/evenements/2022/12/03/benevolat-pour-le-concours-salle-6-1721301>

2- Organisation CDC dimanche 15 janvier 2023.

Le club organise une compétition sur un format non officiel, ça sera la 3^{ème} édition du Challenge Des Champions (<https://www.archers-kervignac.fr/en-savoir-plus/challenge-des-champions-98254>).

Nous aimerions que ce format attire les archers de la région et au-delà et il nous faut pour cela trouver des partenaires dans les différentes marques d'archerie pour obtenir des dotations, un peu à l'image des grands concours français qui attirent des archers internationaux.

Le mandat sera transmis après notre concours salle et les inscriptions, probablement le paiement passeront par notre site internet.

L'installation de la salle n°1 se fera le samedi 14 janvier à partir de 14h.

3- Point accueil ticket sport du 2 novembre 2022.

14 jeunes kervignacois(es) ont pu découvrir ou redécouvrir le tir à l'arc avec les tickets sports.

C'est la 2^{ème} fois que le club est sollicité et répond présent à la demande d'accueil des tickets sport de la mairie de Kervignac.

Comme la première édition, l'accueil a été très bon et les encadrants sont partants pour d'autres sollicitations.

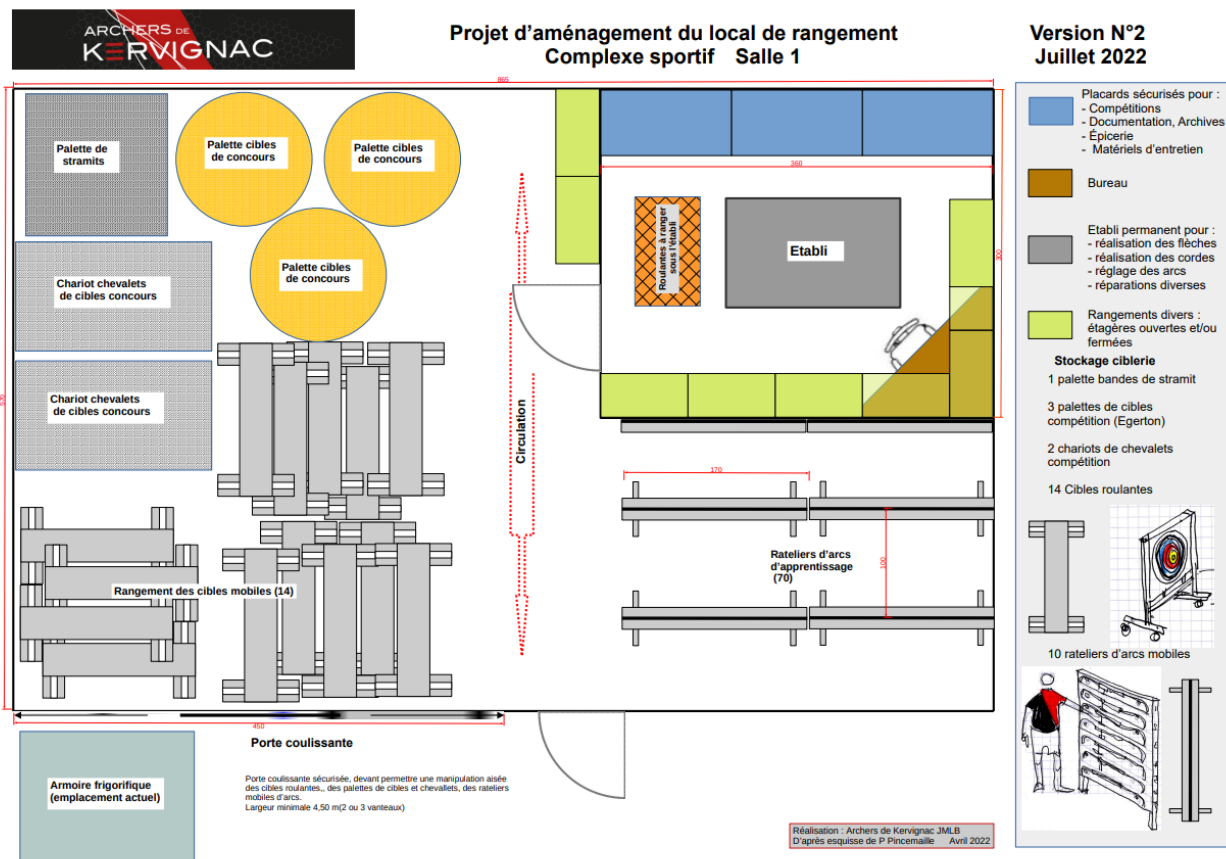
Rappelons quand même que l'opération rapporte 540€ au club, merci beaucoup aux bénévoles qui se sont rendu disponibles.

4- Point local.

La mairie devrait nous doter d'un local de rangement dédié aux archers de Kervignac. Ce local devrait comprendre une partie rangement ciblerie, une partie rangement des arcs d'initiation et une partie établi/rangements/bureau.

C'est le résultat de longues négociations avec la mairie qui a bien entendu que le club se développant vite, il fallait résoudre certains problèmes logistiques. Il faut le rappeler, nous faisons un sport avec des armes qu'il faut sécuriser.

Seule petite réserve, nous n'avons pas de date de réalisation des travaux !



5- Dates des manifestations internes (Noël/Roy etc..).

La soirée beaujolais aura lieu le jeudi 17 novembre à compter de 19h30, un petit moment de partage comme on les aime au club.

<https://www.archers-kervignac.fr/evenements/2022/11/17/beaujolais-nouveau-1556046>

La soirée de Noël aura lieu le mardi 13 décembre à compter de 19h30, le principe est de partager un moment tir à l'arc autour de jeux et un apéro dinatoire à partir de 19h30 où chacun ramène un petit truc (tarte salée ou sucrée) et le club fourni les boissons.

Le thème cette saison, « je fabrique mon arc ».

<https://www.archers-kervignac.fr/evenements/2022/12/13/soiree-de-noel-1717283>

Le tir du Roy aura lieu le jeudi 19 janvier à partir de 19h30, nous tirons l'oiseau pour connaître le roi et le roitelet de la saison et nous partagerons une galette !

<https://www.archers-kervignac.fr/evenements/2023/01/19/tir-du-roy-1717281>

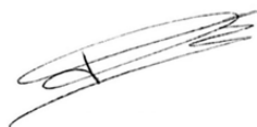
6- Questions diverses et libre expression.

- Point comptabilité, le compte courant du club est à plus de 13 000 € dû à la bonne et saine gestion du club, rappelons tout de même qu'un investissement ciblerie de 6000€ est prévu, si nous trouvons quelqu'un pour nous réaliser les roulantes pour un tarif raisonnable, les associations que nous avons contactée ne sont pas disponibles.

- Une modification du contrat d'assurance du club a été demandé au vu du nombre d'adhérents, l'ancien était prévu pour 100.

Mathieu NESTOUR

Pour les archers de Kervignac



Mr SIMON
Président



Mr DREANO
Trésorier



Mr DUPRAT
Co-secrétaire



Mr NESTOUR
Co-secrétaire



SAISON 2022/2023

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration

Du 8 décembre 2022

Une réunion des membres du Conseil d'Administration de l'Association des Archers de Kervignac s'est tenue le 8 décembre 2022 de 20h30 à 22h30 salle n°6.

Cette réunion fut présidée par SIMON David, Président de l'association.

Présents : SIMON David, LE BARH Jean-Michel, DREANO Bertrand, TARRAGO Fanny, DUPRAT Mathieu, NESTOUR Mathieu, LE ROMANCER Rolland, HOURLIER Jean-Pierre, DESTANDAU Lee et RAULT Jean Charles.

Excusé : PINCEMAILLE Patrick

L'ordre du jour établi était le suivant :

1. Bilan du concours du 4 décembre.
2. Organisation CDC dimanche 15 janvier 2023.
3. Organisation CD56 salle ind 28 et 29 janvier 2023 (fonction de la réunion du CD le 7.12 à Vannes).
4. Etude de l'achat d'une table de mixage et d'un micro sans fil professionnel pour utilisation dans les salles équipées de Kervignac (devis sonopro du 30.11.2022).
5. Questions diverses et libre expression.

Compte rendu de la réunion

1-Bilan du concours du 4 décembre.

Nous avons accueilli près de 200 archers sur 1 seule journée, un vrai succès pour le club, dû à l'investissement de tous les adhérents bénévoles et tireurs.

	Dépenses	Recettes		
GREFFE		1 497,80 €		
DIVERS				
Cadeaux arbitres	67,98 €			
Médailles Hibrido	492,00 €			
Trophées Daron	76,00 €			
Adhésif	29,05 €			
Blasons	226,80 €			
Sous total	891,83 €	1 497,80 €		
		Résultat	605,97 €	
RESTAURATION		269,40 €		
Alimentation Leclerc	274,50 €			
		Détail	Bar	150,00 €
			Repas Apéro	150,00 €
Boulangerie	36,45 €			
Sous total	310,95 €	269,40 €		
		Résultat	-41,55 €	
TOTAL	1 202,78 €	1 767,20 €		
		SOLDE	564,42 €	

2- Organisation CDC dimanche 15 janvier 2023.

Nous organisons le challenge des champions le 15 janvier, format ouvert à tous les archers licenciés FFTA, y compris les loisirs !

Le conseil d'administration a décidé d'ouvrir en premier aux adhérents de Kervignac car le nombre de place est limité, vous avez jusqu'au jeudi 15 décembre midi pour vous inscrire en priorité, passé ce délais l'inscription sera ouverte aux autres clubs, il n'y a que 64 places !

Formulaire en bas de page de l'évènement (pour avoir accès en priorité, il faut se connecter avec votre identifiant et mot de passe sur le site des archers, les inscriptions sont en mode « privées » jusqu'à jeudi 15 décembre midi)

Lien : [CHALLENGE DES CHAMPIONS](#)

RAPPEL : L'installation de la salle n°1 se fera le samedi 14 janvier à partir de 14h.

Inscription bénévolat : ICI

3- Organisation CD56 salle individuel 28 et 29 janvier 2023.

David.S, président de l'association et Mathieu.N, co-secrétaire se sont rendu à la réunion de préparation des championnats du comité départemental le 7 décembre 2022.

Il a été pris en compte par Comite Départemental la mise en place de 28 cibles samedi 28 et dimanche 29 janvier soit 112 archers possibles chaque journée de championnat. Les quotas d'accès sont fixés par le comité avec une facilité d'accès pour les jeunes qui sont presque tous qualifiés. Pour utiliser au mieux le nombre de cibles, les jeunes et les poulies sont le samedi et les arcs nus et les classiques le dimanche.

L'installation de la salle ainsi que l'accueil au greffe seront gérés par le club et la partie informatique, prise des inscriptions par inscrip'arc, les résultats et l'envoi des résultats avec utilisation des tablettes pour la prise de marque sera à la charge du comité ainsi que les récompenses. Il y aura la mise à disposition par le CD des scoreurs, des tablettes, des feux, d'un écran de projection et d'un vidéo projecteur pour la diffusion des résultats en direct au niveau de la mezzanine.

Une demande de participation sera faite au comité, elle est de 100€ pour chaque championnat départemental.

Le tarif sera de 9€ par adulte et 7€ par jeune.

Pour rappel, la mise en place de la salle n°6 se fera le vendredi 27 à partir de 14h.

[Inscription bénévolat : ICI](#)

4-Etude de l'achat d'une table de mixage et d'un micro sans fil professionnel pour utilisation dans les salles équipées de Kervignac

Au vue de l'utilisation du matériel de sonorisation (micro et table de mixage), nous nous sommes posé la question de l'achat de matériel en adéquation avec nos besoins ponctuels, 1 petite table de mixage et 1 micro sans fil qui nous permettra d'être autonome sûr l'ensemble de nos manifestations sportives et festives.

Le devis a été effectué chez Sonopro qui est l'entreprise qui effectuée les installations de sonorisation dans le complexe sportif de Kervignac, c'est du matériel professionnel qui va avec les installations en place.

Le tarif TTC est de 421€, le CA a décidé de ne pas le valider, la sono de la salle n°6 est facilement accessible malgré sa position dans la table de marque.

5- Questions diverses et libre expression.

- Une demande de remboursement de licence a été faite auprès des membres du bureau, l'archer en question, de par son emploi du temps ne peut plus venir aux entrainements.
S'appuyant sur le règlement intérieur de l'association « **Article 3, cotisations et tarifs : Les archers ont l'obligation de régler leur cotisation en début de saison, au plus tard à l'entraînement suivant les trois sessions de découverte, pour obtenir une licence. Toute cotisation versée à l'association est définitivement acquise. Aucun remboursement de cotisation ne peut être exigé en cas de démission, d'exclusion ou de décès d'un membre en cours de saison** », le conseil d'administration a décidé de faire un geste à hauteur de 25€ après encaissement de la totalité des chèques de cotisation versés à la prise de licence.

Sur proposition de David SIMON, Président de l'association, la proposition de 25€ est soumise au vote des membres du conseil d'administration.

Résultats du vote :

Favorables : 9 Défavorables : 1 Abstentions : 0

Nombre total de votants : 10

La proposition est adoptée à l'unanimité.

- L'atelier ACTE a été recontacté pour la réalisation possible des roulantes salles, nous avons relancé des demandes de devis chez Lyon archerie pour comparer les prix ainsi que chez Roussel le fournisseur de stramit.

Pour l'instant le coût de 6 cibles complètes chez Lyon archerie est de 6403,50€ et le coût estimatif de la fabrication des 6 portes cibles par les ateliers ACTE en faisant livrer les bandes de paille pour le remplissage est de 4400€. Le coût estimatif de renouvellement du stramit des roulantes actuelles est de 1046€.

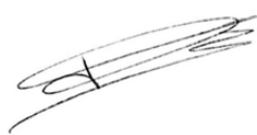
Pour information le budget prévisionnel pour la saison fait état d'une dépense provisoire maximum de 6000€ mais la mairie nous avait fait part de son désir d'investissement sur 2 à 3 cibles.

- Point compta :

COMPTES DE RESULTAT DE L'ASSOCIATION					
CHARGES (dépenses)		Montant	PRODUITS (recettes)		Montant
60 - Achats		7 965,54 €	70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises		20 626,18 €
Achat matières premières et fournitures pour club (60101)		293,97 €	Vente de la buvette concours (70101)		694,20 €
Approvisionnement de périssable (60201)		318,56 €	Licence (70601)		13 193,38 €
Achat de place concours via cagnotte des archers (60401)		86,00 €	Vente de place Greffe (70602)		1 340,00 €
Achat de place concours par le club (60402)		556,00 €	Vente de marchandises pour adhérents (pack petits matériels) (70701)		4 150,41 €
Achat de marchandises - fournisseur Héraclès Archerie (60701)		5 950,08 €	Vente de marchandises pour adhérent - fournisseur ABICONE (70702)		379,20 €
Achat de marchandises pour adhérents - fournisseur ABICONE (60703)		760,93 €	Location d'arc (70831)		470,00 €
Achat de marchandises pour adhérents - autres fournisseurs (60705)			Produit divers (70603)		398,99 €
61 - Services extérieurs		0,00 €	71 - Production stockée (sur compte en banque)		1 015,00 €
Entretien et réparation (615)		0,00 €	Produits stockés - Cagnotte concours des archers (71101)		1 015,00 €
62 - Autres charges externes		304,00 €	74 - Subventions d'exploitation		0,00 €
Frais divers (6228)		190,00 €	Subventions		0
Frais sport et région (62281)		114,00 €	75 - Autres produits de gestion courante		0,00 €
65 - Autres charges de gestion courante		8 227,84 €	Cotisation FFTA (754101)		0,00 €
Remboursement frais (6581)		853,84 €	Cotisation FFH (754102)		0,00 €
Affiliation FFTA - Fédération, Ligue, CD (65861)		0,00 €	77 - Produits exceptionnels		500,00 €
Affiliation FFH - Fédération, Ligue, CD (65862)		0,00 €	Produit exceptionnel - Dons (7782)		500,00 €
Cotisation FFTA - Fédération, Ligue, CD (65863)		7 374,00 €			
Cotisation FFH - Fédération, Ligue, CD (65864)		0,00 €			
67 - Charges exceptionnelles		0,00 €			
Dons (6713)		0,00 €			
TOTAL		16 497,38 €	TOTAL		22 141,18 €
			Solde banque au 31 août		14 362,25 €
			Excédent / Déficit		5 643,80 €

Mathieu NESTOUR

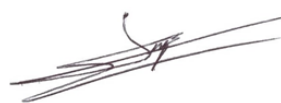
Pour les archers de Kervignac



Mr SIMON
Président



Mr DREANO
Trésorier



Mr DUPRAT
Co-secrétaire



Mr NESTOUR
Co-secrétaire



SAISON 2022/2023

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration

Du 5 janvier 2023

Une réunion des membres du Conseil d'Administration de l'Association des Archers de Kervignac s'est tenue le 5 janvier 2023 de 20h10 à 22h40 salle n°6.

Cette réunion fut présidée par SIMON David, Président de l'association.

Présents : SIMON David, LE BARH Jean-Michel, PINCEMAILLE Patrick, DREANO Bertrand, TARRAGO Fanny, DUPRAT Mathieu, NESTOUR Mathieu, LE ROMANCER Rolland, HOURLIER Jean-Pierre, DESTANDAU Lee et RAULT Jean Charles.

L'ordre du jour établi était le suivant :

1. Organisation CDC dimanche 15 janvier 2023.
2. Organisation CD56 salle ind 28 et 29 janvier 2023
3. Tir du Roy (jeudi 19 janvier)
4. Discussions sur l'inclusion du prix du petit matériel et mise à dispo d'arc dans le tarif licence 1^{ère} année de pratique.
5. Point sur la réalisation des roulantes salle.
6. Point local.
7. Tir en équipe de club.
8. Questions diverses et libre expression.

Compte rendu de la réunion

1- Organisation Challenge des Champions.

Il n'y a pas d'élan au niveau des inscriptions pour le Challenge des Champions 2023, malgré les parutions sur les réseaux sociaux. A ce jour, 23 inscriptions dont 7 de clubs extérieurs.

Des mandats seront déposés à la compétition de Lorient du 7 et 8 janvier 2023.

Lien : [CHALLENGE DES CHAMPIONS](#)

RAPPEL : L'installation de la salle n°1 se fera le samedi 14 janvier à partir de 14h.

Inscription bénévolat : [ICI](#)

Point inscription bénévolat :

Valeur	Nombre	
Je ferais un gâteau (dépos dimanche matin)	3	5.26%
Je veux donner un coup de main à la buvette	3	5.26%
Je veux donner un coup de main à la salle	6	10.53%
Présent le dimanche après midi pour donner un coup de main	10	17.54%
Présent le dimanche en fin de journée pour remballer	12	21.05%
Présent le dimanche matin pour donner un coup de main	9	15.79%
Présent le samedi pour la mise en place	14	24.56%

2- Organisation CD56 salle ind 28 et 29 janvier 2023

Le comité départemental a la charge des quotas et inscriptions au championnat départemental salle individuel via le lien <https://cd56-salle.inscriptarc.fr/> ainsi que la mise à disposition du matériel tel que les chronotirs, les scoreurs, l'écran et le vidéo projecteur demandé.

Le club met à disposition la salle, la ciblerie, les blasons ainsi que toutes les bonnes volontés bénévoles pour que ce week-end de championnat se passe dans les meilleures conditions.

Si la technique nous le permet, les résultats seront retranscrits en direct sur un écran à la buvette. Celle-ci aura besoin de bénévoles et d'un responsable le dimanche, Bertrand n'étant pas disponible.

Pour rappel, la mise en place de la salle n°6 se fera le vendredi 27 à partir de 14h.

Inscription bénévolat : [ICI](#)

Point inscriptions bénévolat :

Valeur	Nombre	Valeur	Nombre
Je ferais un gâteau pour le dimanche (depos le matin)	4 5.19%	Je veux donner un coup de main à la salle	4 5.19%
Je ferais un gâteau pour le samedi (dépos le matin)	2 2.60%	Présent le dimanche après midi pour donner un coup de main	7 9.09%
Je reste mangé le dimanche midi	4 5.19%	Présent le dimanche en fin de journée pour remballer	9 11.69%
Je reste mangé le samedi midi	6 7.79%	Présent le dimanche matin pour donner un coup de main	7 9.09%
Je reste manger le dimanche midi	4 5.19%	Présent le samedi après midi pour donner un coup de main	7 9.09%
Je reste manger le samedi midi	3 3.90%	Présent le samedi matin pour donner un coup de main	9 11.69%
Je veux donner un coup de main à la buvette	2 2.60%	Présent le vendredi après midi pour l'installation	9 11.69%

3- Tir du Roy.

Comme chaque saison, nous réalisons le traditionnel tir du Roy à la façon Kervignac !

Il aura lieu le jeudi 19 janvier à partir de 19h, suivi du partage de galettes des rois.

Quand le Roy arrive pour remettre son titre en jeu, on commence les tirs !

[Lien vers la description de l'évènement : ICI](#)

4- Discussions sur l'inclusion du prix du petit matériel et mise à dispo d'arc dans le tarif licence 1ère année de pratique.

Chaque saison, malgré tous les moyens de communications que nous mettons en place pour les premières inscriptions au club au sujet de l'achat du petit matériel individuel indispensable à la pratique, nous remarquons que certains adhérents sont surpris.

Afin de palier à ces interrogations légitimes, le conseil d'administration a décidé d'inclure plus lisiblement l'information sur les fiches de prise de licence 1^{ère} année de pratique. Ce petit matériel individuel sera choisi par les adhérents sur propositions du responsable matériel et commandé dès que possible.

Ce petit matériel comprenant 6 flèches, 1 palette (protection des doigts), 1 carquois, 1 bracelet (protection du bras d'arc), 1 plastron (protection de la poitrine) et 1 repose arc, sera la responsabilité et la propriété de l'adhérent.

Coût de la 1^{ère} saison de pratique (2022-2023) :

Licence	Tarif 2022-2023 1 ^{ère} année de pratique	Coût petit matériel	Global 2022-2023
Jeune (-18 ans)	104€	83€	187€
Adulte loisir	131€50		214€50
Adulte compétition	139€50		222€50

5- Point sur la réalisation des roulantes salle.

L'association ACTE a été recontactée pour nous réaliser l'ossature bois de 6 roulantes salle, elles devraient être réalisées d'ici quelques mois et seront bien utiles pour la saison prochaine.

6- Point Local.

La mairie a réalisé le début des travaux pour la réalisation d'une zone de stockage de matériel dans le local ciblerie, l'entreprise choisi doit prochainement venir mettre en place les portes d'accès.

A terme la totalité du matériel sera stocké dans ce nouveau local.

7- Tir en équipe de club.

Pour le championnat départemental qui se déroulera les 21 (équipe homme classique) et 22 (équipe femme classique) janvier 2023 à Quéven, les équipes de 4 archers sont faites et seront inscrites prochainement, le coût de l'inscription de 30€/ équipe est prise en charge par le club.

Pour le championnat régional qui se déroulera le 12 février 2023 à Loudéac, les équipes ne sont pas encore faites, surtout l'équipe homme et pour les archers classiques qui seraient intéressés, merci de vous manifester !

Une équipe de club c'est idéalement 4 archères pour l'équipe féminine et 4 archers pour l'équipe masculine mais c'est aussi un capitaine qui sera présent le jour du championnat et c'est une place aussi importante que celle des archers, c'est véritablement le 5^{ème} homme ou la 5^{ème} femme !

Le conseil d'administration a décidé de demander aux archers qui seraient disponibles et intéressés pour être capitaine pour l'équipe féminine ou l'équipe masculine, de postuler par mail.

Après concertation avec l'équipe visée, le conseil d'administration choisira un candidat, des archers se démarquent déjà de par leur implication.

N.B : Pour être capitaine, il faut avoir une licence compétition sur la saison en cours ainsi que la tenue de compétition du club (cf article 14 du règlement intérieur).

8- Questions diverses et libre expression.

- Sous l'impulsion de notre cher trésorier, le conseil d'administration a presque validé la réalisation d'un loto, probablement le samedi 20 mai. L'investissement de départ est de 3600€ pour une recette escomptée de 6500€. Il reste encore quelques petites choses à préciser et si vous en avez déjà réalisé ou avez des idées, merci de vous rapprocher du trésorier.

- Le club a reçu une demande du comité départemental pour la mise à disposition d'un terrain pour les stages de perfectionnement pour tous, le conseil d'administration a décidé de ne pas mettre à disposition le terrain d'entraînement pour la date du samedi 6 mai 2023.
- Le conseil d'administration a décidé de l'ouverture à l'utilisation de la messagerie SLACK pour tous les adhérents sur certains canaux de discussion généraux, la messagerie est déjà utilisée depuis 2 saisons par le conseil d'administration.

Cette ouverture doit permettre d'échanger rapidement sur pleins de sujets, co-voiturage des compétitions, infos de dernières minutes etc..... L'utilisation restera informelle et tous les documents et informations officielles seront toujours envoyés par mail et/ou publiés sur notre site internet <https://www.archers-kervignac.fr/>

- Point compta

COMPTES DE RESULTAT DE L'ASSOCIATION				
CHARGES (dépenses)		Montant	PRODUITS (recettes)	Montant
60 - Achats		9 356,52 €	70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandise 22 981,18 €	
Achat matières premières et fournitures pour club (60101)		306,91 €	Vente de la buvette concours (70101)	694,20 €
Approvisionnement de périssable (60201)		720,60 €	Licence (70601)	13 657,88 €
Achat de place concours via cagnotte des archers (60401)		86,00 €	Vente de place Greffe (70602)	1 563,00 €
Achat de place concours par le club (60402)		1 532,00 €	Vente de marchandises pour adhérents (pack petits matériels) (70701)	4 986,34 €
Achat de marchandises - fournisseur Héraclès Archerie (60701)		5 950,08 €	Vente de marchandises pour adhérent - fournisseur ABICONE (70702)	668,77 €
Achat de marchandises pour adhérents - fournisseur ABICONE (60703)		760,93 €	Location d'arc (70831)	470,00 €
Achat de marchandises pour adhérents - autres fournisseurs (60705)			Produit divers (70603)	940,99 €
61 - Services extérieurs		0,00 €	71- Production stockée (sur compte en banque) 1 115,00 €	
Entretien et réparation (615)		0,00 €	Produits stockés - Cagnotte concours des archers (71101)	1 115,00 €
62 - Autres charges externes		346,00 €	74- Subventions d'exploitation 0,00 €	
Frais divers (6228)		232,00 €	Subventions	0
Frais sport et région (62281)		114,00 €	75 - Autres produits de gestion courante 0,00 €	
65 - Autres charges de gestion courante		8 392,22 €	Cotisation FFTA (754101)	0,00 €
Remboursement frais (6581)		912,72 €	Cotisation FFH (754102)	0,00 €
Affiliation FFTA - Fédération, Ligue, CD (65861)		0,00 €	77 - Produits exceptionnels 500,00 €	
Affiliation FFH - Fédération, Ligue, CD (65862)		0,00 €	Produit exceptionnel - Dons (7782)	500,00 €
Cotisation FFTA - Fédération, Ligue, CD (65863)		7 479,50 €		
Cotisation FFH - Fédération, Ligue, CD (65864)		0,00 €		
67 - Charges exceptionnelles		0,00 €		
Dons (6713)		0,00 €		
TOTAL		18 094,74 €	TOTAL 24 596,18 €	
			Solde banque au 31 août 15 219,89 €	
			Excédent / Déficit 6 501,44 €	

Mathieu NESTOUR

Pour les archers de Kervignac

Mr SIMON
Président

Mr DREANO
Trésorier

Mr DUPRAT
Co-secrétaire

Mr NESTOUR
Co-secrétaire



SAISON 2022/2023

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration

Du 7 février 2023

Une réunion des membres du Conseil d'Administration de l'Association des Archers de Kervignac s'est tenue le 5 janvier 2023 de 20h15 à 23h20 salle n°6.

Cette réunion fut présidée par SIMON David, Président de l'association.

Présents : SIMON David, LE BARH Jean-Michel, PINCEMAILLE Patrick, DREANO Bertrand, DUPRAT Mathieu, NESTOUR Mathieu, LE ROMANCER Rolland, HOURLIER Jean-Pierre, DESTANDAU Lee et RAULT Jean Charles.

Excusée : TARRAGO Fanny

L'ordre du jour établi était le suivant :

1. Bilan CDC dimanche 15 janvier 2023.
2. Bilan CD56 salle ind 28 et 29 janvier 2023.
3. Résultats des équipes au CD et des jeunes au CR individuel.
4. Organisation concours débutant 25 mars 2023.
5. Achat table de mixage et micros.
6. Organisation Loto 20 mai 2023.
7. Questions diverses et libre expression.

Compte rendu de la réunion

1- Bilan CDC dimanche 15 janvier 2023.

Bilan humain :

- 32 archers (6 clubs représentés) ont bataillé ferme (plus de 100 duels !) pour décrocher le titre de champion. Et le champion 2023 est une championne.
- Réflexion ouverte sur la date et le format qui sera proposé pour la saison 2024.

Proposition de finale non officielle d'un départ qualificatif du matin, samedi 13 ou dimanche 14 janvier 2024 selon les inscriptions d'autres concours au calendrier et possiblement celui de Vannes.

- Gros travail à effectuer dès à présent pour la recherche de sponsors auprès des grandes marques de tir à l'arc, avis aux amateurs qui voudraient donner un coup de main !

Bilan financier :

	Dépenses	Recettes	
GREFFE		160,00 €	
DIVERS			
Blasons	30,00 €		
Sous total	30,00 €		
		Résultat	130,00 €
RESTAURATION			
Leclerc	58,44 €		
Pain	10,00 €		
Sous total	68,44 €		
Caisse bar		129,00 €	
		Résultat	60,56 €
TOTAL	98,44 €	289,00 €	
		SOLDE	190,56 €

2- Bilan CD56 salle ind 28 et 29 janvier 2023.

Bilan humain :

➤ *Participation :*

Prêt de 80 archers étaient présents le samedi pour la première journée avec les jeunes et les arcs à poulies et plus de 90 archers le dimanche pour les adultes classiques et barebow.

➤ *Résultats :*

Le samedi 4 de nos petits jeunes prometteurs sont revenus médaillés :

Agathe U15FCL, Sasha U15FBB, Nathan U15HCL sont en or et Quentin D U21HCL monte sur la 3^{ème} marche.

Le dimanche, se sont 7 médailles récoltés par les adultes :

Jean-Pierre S3HCL et Jérôme S2HCL sont sacrés champions, Jean-Charles S2HBB et Mathieu N S1HCL sont sacré vice-champions et Jean-Michel S3HCL, Quentin S S1HCL ainsi que Fanny T S1FCL montent tous les 3 sur la 3^{ème} marche.

De beaux résultats à l'approche des championnats régionaux équipes et individuels adultes et jeunes auxquels vont participer certains de nos champions !

rang club	Club	Or	Argent	Bronze	total podiums	participants
1	KERVIGNAC	5	2	4	11	24
2	AURAY	3	4	3	10	18
3	VANNES	2	4	2	8	18
4	ST AVE	2	1	2	5	11
5	QUEVEN	2	1	2	5	7
6	PEAULE	2	1	0	3	4
7	CLEGUEREC	1	2	1	4	12
8	MALESTROIT	1	1	0	2	3
9	PLOERMEL	1	0	1	2	13
10	PONTIVY	1	0	0	1	9
11	PEILLAC	1	0	0	1	3
12	LOCHRIST	0	2	0	2	15
13	SARZEAU	0	2	0	2	2
14	BADEN	0	1	0	1	3
15	LA VRAIE CROIX	0	0	1	1	6
16	ARZAL	0	0	1	1	5
17	VANNES 2	0	0	1	1	3
18	SURZUR	0	0	1	1	2
19	JOSSELIN	0	0	1	1	1
20	LORIENT ASAL	0	0	0	0	2

➤ *Gestion du stress :*

Le conseil d'administration désire proposer à ses archers compétiteurs une aide à la gestion du stress et de l'environnement, probablement sous la forme d'une préparation mentale et/ou un psychologue du sport, la prise en charge d'une partie par le club est évidente mais toutes les modalités restent à définir avec le professionnel. Nous cherchons dès à présent un professionnel qualifié pour améliorer le confort des archers qui en ressentiraient le besoin.

➤ *La restauration :*

Les produits fournis pas le Leclerc n'ont pas convaincu, un nouveau fournisseur est dès à présent recherché pour augmenter la qualité de la restauration.

➤ *Bénévolat :*

De nombreux bénévoles ont répondu présent tout au long du week-end, du vendredi après-midi pour la mise en place de la salle au dimanche soir au rangement.

Merci à toutes les petites mains qui ont œuvré, dans la lumière mais aussi dans l'ombre, pour le bon déroulement de ce week-end de championnat.

Une organisation sans accros qui est fortement remarquée par les instances de la fédération mais surtout par la mairie de Kervignac.

Bilan financier :

	Dépenses	Recettes	
GREFFE		1 394,00 €	
DIVERS			
Cadeaux arbitres	69,00 €		
Blasons	220,00 €		
Agrafes	171,30 €		
Toner imprimante	39,99 €		
Sous total	500,29 €		
		Résultat	893,71 €
RESTAURATION			
Leclerc	313,32 €		
Super U	36,03 €		
Pain	51,39 €		
Cave	79,00 €		
Sous total	479,74 €		
Caisse bar		572,20 €	
		Résultat	92,46 €
TOTAL	980,03 €	1 966,20 €	
		SOLDE	986,17 €

3- Résultats des équipes au CD et jeunes au CR individuel.

- L'équipe Hommes est vice-championne du Morbihan comme la saison passée.
- Les filles sont vice-championnes du Morbihan, pour la première fois dans l'histoire du club !
- Nos 3 jeunes prometteurs se sont rendus, avec tous leurs supporters et accompagnateurs, au CR individuel organisé par Plogastel St Germain. Ils ont porté hautes les couleurs de notre club par leur investissement et leur comportement irréprochable sur les pas de tir ! En U21HCL, Quentin termine 13^{ème} ex-aequo, en U15FCL, Agathe est 5^{ème} ex-aequo et en U15FBB, Sasha s'offre une très belle place de vice-championne de Bretagne.

Place aux adultes avec le CR équipe du 12 février à Loudéac et le CR individuel à Acigné les 18 et 19 février.

Bravo à tous !

4- Organisation concours débutant 25 mars 2023.

Le mandat est dès à présent adopté par le conseil d'administration, il va être présenté au comité pour validation avant d'être publié.

Déroulement de la compétition : le matin sera effectué 1 départ standard de compétition débutant, 10 volées de 3 flèches à 18m sur blason de 80cm avec remise des prix à l'issus.

Le score du matin permettra aux archers qui le souhaitent de participer, l'après-midi, à la finale départementale des écoles de tir, en mode duel !

Le Greffe sera assuré par Jean-Michel LE BARH et Mathieu DUPRAT

La responsabilité de la salle sera assurée par Jean-Pierre HOURLIER et Mathieu NESTOUR

5- Achat table de mixage et micros.

Le conseil d'administration a décidé de ne pas acheter de matériel pour l'instant, celui de la mairie étant mis à disposition gracieusement. Au besoin, une location de micro sans fil sera peut-être effectuée si l'évènement le nécessite.

6- Organisation Loto 20 mai 2023.

Des membres du comité directeur ont rencontré jeudi 2 février, René animateur de loto. Le club va bien organiser un loto le 20 mai 2023.

2 à 3 banderoles publicitaires seront réalisées pour affichage public, pour un budget d'une centaine d'euros.

Le budget prévisionnel pour les lots est de 3500€ dont 1800€ pour les quatre 1ers lots en bons d'achat.

Nous avons besoin de toutes les bonnes volontés pour aller chercher une 40ème de lots sous forme de dons numéraires ou matériels, défiscalisables pour l'entreprise à hauteur de 60%.

Paniers garnis, hifi, petit électroménager, tout ce qui permettra de réaliser une belle présentation.



SAISON 2022/2023

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration

Du 7 mars 2023

Une réunion des membres du Conseil d'Administration de l'Association des Archers de Kervignac s'est tenue le 7 mars 2023 de 20h15 à 23h20 salle n°6.

Cette réunion fut présidée par SIMON David, Président de l'association.

Présents : SIMON David, LE BARH Jean-Michel, PINCEMAILLE Patrick, DREANO Bertrand, TARRAGO Fanny, DUPRAT Mathieu, NESTOUR Mathieu, LE ROMANCER Rolland, HOURLIER Jean-Pierre, DESTANDAU Lee et RAULT Jean Charles.

Excusée :

L'ordre du jour établi était le suivant :

1. Point organisation concours débutant 25 mars 2023.
2. Portes ouvertes du mois de mars.
3. Point organisation Loto 20 mai 2023.
4. Bilan de développement du club mi-saison (projet asso).
5. Point budget/demandes de subvention.
6. Point local de rangement.
7. Questions diverses et libre expression.

Compte rendu de la réunion

1- Point organisation concours débutant 25 mars 2023.

Pour l'instant, très peu d'inscriptions ont été reçues de la part des autres clubs du Morbihan.

Il est prévu 1 départ de 10 volées de 3 flèches avec une ouverture du greffe le matin à 9h, avec remise des médailles fournies par le club à l'issue, puis des duels l'après-midi (début 13h00) pour réaliser la finale départementale des écoles de tir, avec remise des prix également à l'issue. Le Conseil d'administration a décidé de faire la promotion du concours débutant dans tous les autres clubs de Bretagne, un mail avec le mandat leur a été envoyé.

Le comité départemental a été sollicité pour fournir les récompenses à l'issue des finales et également participer à hauteur de 100€ comme cela se fait pour tous les clubs organisateurs de championnats départementaux, le conseil d'administration n'a pour l'instant par reçu d'information sur ces 2 points.

Inscriptions pour donner un coup de main via le formulaire :

<https://www.archers-kervignac.fr/evenements/2023/03/24/benevolat-concours-debutant-du-25-mars-1785744>

2- Portes ouvertes du mois de mars.

Comme la saison 2022, sous l'impulsion de la FFTA, nous organisons des portes ouvertes « tir à l'arc au féminin », cette année nous n'avons pas arrêté de dates en particulier mais proposons aux femmes désireuses de venir découvrir l'activité de venir le faire sur n'importe quel créneau de la semaine et ce, tout le mois de mars.

Vous êtes toutes et tous invités à proposer aux féminines de votre entourage, n'hésitez pas à communiquer l'infos, déjà 6 féminines ont participé.

La saison dernière, ces portes ouvertes ont été un très bon moment avec la venue de nouvelles licenciées.

3- Point organisation loto le 20 mai 2023 (matériel/lots/banderoles).

Les salles n°1 et 2 sont déjà réservées pour réaliser l'évènement, ainsi que le prestataire René pour l'animation, le matériel municipal est également mis à contribution mais il manque près de 250 chaises et il est compliqué de les obtenir avec les municipalités voisines, si vous en avez chez vous et qu'il est possible de les prêter et de les apporter le jour de la mise en place, merci de vous manifester auprès le Bertrand.

Le dessin des banderoles est validé, 3 vont être commandées sur le site Easyflyer.fr pour un budget de 180€, les prestataires locaux étant 3 fois plus cher ! Elles seront mises à Kernours, Plouhinec et Hennebont à compter du 5 mai 2023.

En ce qui concerne les lots, le président et le trésorier s'occupent de négocier les gros lots et bons d'achats avec des grandes surfaces mais il faudrait également avoir une quarantaine de petits lots et c'est là qu'il y a besoin de tous les adhérents. Ces lots peuvent être en don matériels (panier garni salé ou sucré, petits électroménagers neuf etc..) ou dons numéraires qui sera transformé en lot. Quand ces lots seront gagnés, ils recevront une attention particulière pour faire la promotion de l'entreprise donatrice. Pour plus d'infos, vous pouvez vous référer à Bertrand, vous pouvez également vous appuyer sur le dossier partenariat mis à votre disposition sur le site des archers

<https://www.archers-kervignac.fr/documents/Dossier-partenariat-2023-avec-CERFA-325579>,

il contient une description du club et le CERFA pré-rempli que vous pouvez utiliser pour justifier le don.

Vous pouvez également utiliser le rapport d'activité de la saison passée

<https://www.archers-kervignac.fr/documents/Rapport-d-activite-2021-2022-303895>

Toute l'aide que vous pourrez apporter sera la bienvenue.

Une réunion d'information se tiendra mardi 14 mars à partir de 19h30 salle d'entraînement, présence obligatoire.

4-Bilan de développement du club mi- saison (projet asso).

En ce qui concerne les valeurs et les missions du club, celles-ci sont inchangées.

Pour la partie objectifs 2022-2023, on a déjà atteint certaines prévisions, au niveau du nombre de licenciés, du nombre de licences jeune et la mise en place d'une équipe féminine, les portes ouvertes spéciales féminines aident à faire progresser la féminisation du club mais il y a quelques points qu'il nous reste à travailler, sur l'accueil des jeunes en proportion du nombre de licenciés ainsi que sur les labels, il faut former les adhérents (assistant entraîneur/entraîneur/arbitre).

Objectifs 2021 – 2024

	OBJECTIFS	Calendrier Prévisionnel			
		2021-2022	2022-2023	2023-2024	objectif 2024
Environnement du Club	Augmenter le Nombre de Licenciés	+15%	+15% 18%	+15%	120 licenciés
	Améliorer le taux de renouvellement de licences (fidélisation)	70 %	72% 67% 127 → 130	75%	75%
Publics	Accueillir des publics Jeunes	25%	28% 24%	30%	30 licenciés
Vie Fédérale	Promouvoir la Vie Fédérale Labellisation Handisport	demande de Labels "AMBITION" et "Citoyen du Sport » FFTA et FFH	Reconduction Espoir	Renouvellement	Label "Excellence"
Volet Sportif	Développer la Pratique jeunes (Compétition, Ecole de Sport...) Mettre en place une équipe féminine	15 licenciés	25 licenciés 30 licenciés 1CD/1CR en classique	30 licenciés	30 licenciés
Volet Social	Développer la Pratique Féminine : objectif 30% de femmes en 2024	20%	25% 24%	30%	35 licenciées
Volet Economique	Assurer la Sécurité des Praticants et améliorer la Qualité de l'offre de pratique	Poursuite des réflexions avec la Mairie de Kervignac pour améliorer et augmenter les conditions d'accueil et offrir de meilleures conditions de pratique, par la réalisation de nouvelles infrastructures, en adéquation avec les besoins et le développement du club.			

Actions 2021-2024:

ACTION 1 : Augmenter la pratique des jeunes





Renforcer le développement de la pratique des Jeunes de moins de 20 ans

• Achat de Matériel Adapté	→	• Achat de 10 arcs d'initiation supplémentaires : 1000 € ok
• Augmenter les capacités d'encadrement	→	• Formation de 5 Assistants-entraîneurs : 2500 € 2 formés 2022-2023
• Journées d'Animation et/ou de détection	→	• Mise en place de séances de découverte spécifiques aux jeunes publics : Tickets-Sports, <u>séances dans les écoles</u>
• Engager des jeunes en compétition dès la 1ère année de pratique	→	• Mise en place d'un encadrement adapté : entraîneur et assistants proposer les formations, 1 entraîneur et 2 assistants formés en 2023
• Faire participer les jeunes à la vie du club	→	• Créer une « commission jeunes »
• Fidéliser les licenciés jeunes	→	• Mieux répondre à leurs besoins spécifiques de formation et de pratique (loisir ou compétition)

Une partie de l'action 1 est d'ores et déjà bien avancée, le club est plus attractif pour les jeunes, même s'il n'y a pas encore d'encadrement spécifique.

ACTION 2 : Augmenter la pratique des femmes






Développer et renforcer la pratique féminine

<ul style="list-style-type: none">• Constituer et engager une équipe féminine en compétition		<ul style="list-style-type: none">• Identifier une leader
<ul style="list-style-type: none">• Fidéliser les licenciées féminines		<ul style="list-style-type: none">• Créer des séances spécifiques d'entraînement• Intégrer plus de femmes au Conseil d'Administration
<ul style="list-style-type: none">• Engager des femmes en compétition dès la 1ère année de pratique		<ul style="list-style-type: none">• Créer un groupe de travail « femmes »
<ul style="list-style-type: none">• Engager des équipes mixtes en compétition		<ul style="list-style-type: none">• Participation aux compétitions mixtes aux niveaux départementaux, régionaux et nationaux

Tous les objectifs de l'action 2 sont réalisés, l'augmentation de la part des femmes dans le club, l'engagement en compétition dès la 1^{ère} année (concours débutant) et la présentation d'une équipe femme au départemental et au régional.

ACTION 3 : Augmenter les effectifs globaux

Fidéliser les nouveaux licenciés (renouvellement de licences)

<ul style="list-style-type: none">• Améliorer les conditions d'accueil et d'intégration		<ul style="list-style-type: none">• Proposer des activités aux nouveaux licenciés :<ul style="list-style-type: none">○ Concours internes○ Intégration plus rapides aux séances d'entraînement○ Moments conviviaux○ Séances ludiques
<ul style="list-style-type: none">• Mieux informer les nouveaux arrivants sur les activités du club		<ul style="list-style-type: none">• Lettres d'information régulières• Ouvrir à tous les espaces de discussion et d'échanges
<ul style="list-style-type: none">• Faire participer les nouveaux arrivants aux activités du club		<ul style="list-style-type: none">• Réunions d'information plus régulières
<ul style="list-style-type: none">• Engager des débutants en compétition dès la 1ère année de pratique		<ul style="list-style-type: none">• Organisation, participation aux concours « débutants »
<ul style="list-style-type: none">• Augmenter les capacités d'encadrement		<ul style="list-style-type: none">• Formation de nouveaux encadrants : entraîneurs, assistants

L'action 3 est l'une des plus avancées.

Les moments conviviaux ne manquent pas et restent une partie essentielle de la vie du club.

Nous avons fait l'acquisition de 2 chronotirs qui permettent de mettre dans l'ambiance compétition les néo-licenciés.

La communication interne est très bonne entre les comptes rendus réguliers des décisions du CA et l'ouverture de l'espace Slack à tous les adhérents.

Plusieurs des néo-licenciés ont participé à des concours débutants et le club en organise un le 25 mars prochain, il sera même support de la finale des écoles de tir du Morbihan.

ACTION 4 : Volet économique : renforcement des infrastructures

Partenariat avec la Mairie de Kervignac : offrir un nouveau cadre de pratique à l'horizon 2024

Le club est engagé depuis plusieurs mois dans une réflexion avec la Mairie de Kervignac pour améliorer et augmenter les capacités et conditions d'accueil.

- Réfection du local de stockage de matériel (en cours) *idem*
- Création d'un lieu de réunion et d'entretien du matériel (en cours) *idem*
- Reconfiguration des lieux de pratique (pas de tir extérieur et salle dédiée)

À moyen terme, pas de salle dédiée même si celle-ci serait presque indispensable au vu de l'essor du club, le pas de tir reste également en l'état mais une surface est laissée dans le projet du complexe foot pour l'agrandissement futur du terrain.

ACTION 5 : Vie fédérale, viser le label « Excellence »

Demande des labels « Citoyens du Sport » et « Ambition » et renforcement du partenariat FFH

Outre la demande de label « AMBITION » en 2021, le Club remplit les conditions pour l'obtention du label « Citoyen du Sport »

La transmission des valeurs citoyennes constitue le fondement de notre vie associative : respect, loyauté, courtoisie, convivialité, altruisme, non-violence, fairplay, désintéressement...

Le Club est affilié à la FFH, accueille des personnes en situation de handicap et dispose d'un encadrant dédié qui organise régulièrement avec la FFH des séances de découverte en faveur de ces publics.

L'objectif du club est d'obtenir le label « Excellence » de la FFTA en 2024, en poursuivant notamment le renforcement de l'encadrement.

En ce qui concerne le label « citoyen du sport », le club ne rentre pas dans les cases et ce dernier ne devrait pas perdurer. Pour le label ambition, le club coche presque toutes les cases mais il manque encore et surtout des adhérents diplômés.

Le club n'est plus affilié FFH, le para-tir à l'arc est retombé dans le giron de la FFTA.



1er niveau de label qui se veut accessible.

Club organisé permettant une pratique hebdomadaire avec au moins une séance encadrée par un entraîneur diplômé actif pour les débutants jeunes et adultes.

Les adhérents volontaires participent à des compétitions locales et départementales.



Thèmes	Critères évalués sur la saison n et /ou n-1
1. Equipements	Critères saison en cours <ul style="list-style-type: none">➤ Equipement permettant la pratique "toute l'année" Et disposant d'au moins 4 cibles (à minima de Septembre à juin)➤ Au moins 2 créneaux (2 jours distincts) pour un minimum de 4 heures
2. Encadrement	Critères saison en cours <p>Au moins 1 séance apprentissage par semaine encadrée par un entraîneur diplômé actif</p>
3. Sportif	Critères saison précédente <ul style="list-style-type: none">➤ 1^{er} niveau départemental ou régional filière sportive par équipe (DRH, DR jeunes) <p><u>ou</u></p> <ul style="list-style-type: none">➤ au moins 4 archers ayant fait 3 compétitions dans la même discipline
4. Accueil Jeunes	Critères saison en cours ou saison précédente <p>Au moins 3 jeunes licenciés (Catégories P/B/M/C)</p>

C'est le label obtenu pour la saison 2022-2023 en cours.

AMBITION

LABEL CLUB FFTA

Club structuré permettant une pratique régulière en salle et en extérieur. Son taux d'encadrement adapté au nombre de licenciés permet de proposer au moins une séance par semaine encadrée par un diplômé actif pour les débutants et une pour les archers confirmés. Il obtient des résultats sportifs au niveau régional et favorise la pratique compétitive des jeunes volontaires.



Thèmes	Critères évalués sur la saison n et /ou n-1
1. Equipements	<p>Critères saison en cours</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Pratique possible au moins 6h/semaine sur 3 jours ✓ ➤ Salle : au moins 4 cibles et tir possible à 18m ✓ ➤ Accès à un équipement extérieur : terrain extérieur à plat au moins 4 cibles de 20 à 70m ✓ <p><u>OU</u></p> <p>parcours au moins 6 cibles de 5m à 40m minimum</p>
2. Encadrement	<p>Critères saison en cours</p> <p>➔</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Au moins 2 séances encadrées par 1 entraîneur diplômé actif : 1 séance/semaine apprentissage pour un même groupe (archers 1ère année) + 1 séance/semaine archers confirmés (loisir ou compétition) ➤ Au moins 1 entraîneur diplômé actif jusqu'à 50 licenciés, au moins 2 de 51 à 80, au moins 3 de 81 à 100 et 4 de 101 à 150 et 5 au-delà de 150
3. Sportif	<p>Critères saison précédente</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Au moins 3 jeunes ayant fait 3 compétitions dans la même discipline ✓ ➤ Equipe en niveau régional TAE (donnant accès à la finale des DR) <p><u>OU</u></p> <p>DR jeunes ou DR parcours</p> <p><u>OU</u></p> <p>4 archers différents en championnat régional ✓</p>
4. Accueil Jeunes	<p>Critères saison en cours ou saison précédente</p> <p>Au moins 6 jeunes licenciés (Catégories P/B/M/C) ✓</p>

C'était le label visé par la demande cette saison, vu la taille du club, nous manquons d'entraîneurs diplômés, normalement 3 seront comptabilisés pour la saison prochaine.

EXCELLENCE LABEL CLUB FFTA

Club bien structuré permettant une pratique très régulière en salle et disposant d'un accès à une installation permanente en extérieur.

Les pratiquants pourront notamment bénéficier d'au moins 4h encadrées par un professionnel. Le club est représenté au niveau national et favorise la pratique compétitive en extérieur des jeunes volontaires.



Thèmes	Critères évalués sur la saison n et /ou n-1
1. Equipements	<p>Critères saison en cours</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Pratique possible en salle avec au moins 6 cibles et 18h /semaine ou plus➤ Equipement extérieur permanent (tir à plat ou parcours)
2. Encadrement	<p>Critères saison en cours</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Séances encadrées par un entraîneur diplômé actif :➤ 2 séances apprentissage /semaine dont au moins 1 pour les jeunes 1ère année➤ 2 séances/semaine archers confirmés, loisir ou compétition pour un même groupe (entraînement)➤ au moins 4 h/semaine encadrées par un pro (CQP TS et ou BEES/DEJEPS)➤ au moins un autre entraîneur diplômé actif
3. Sportif	<p>Critères saison précédente</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Au moins 4 jeunes ayant fait 3 compétitions dans la même discipline et en extérieur➤ Equipe niveau national ou qualification finale DR TAE ou➤ 4 archers différents (individuels) en championnat de France
4. Accueil Jeunes	<p>Critères saison en cours ou saison précédente</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Au moins 8 jeunes licenciés (Catégories P/B/M/C)

Pour tendre au label excellence en 2024, il faudrait obtenir quelques heures de plus en salle, continuer à proposer des formations entraîneurs aux adhérents désireux et accompagner les archers qui voudraient accéder au niveau national. Il est très clair que le club ne vise pas l'obtention de ce label à proprement parler, c'est surtout une direction.

Le club connaît une très forte augmentation du nombre de licenciés. Les effectifs ont presque doublé en 3 ans, avec de vrais défis à relever pour que chacun trouve sa place mais tous les marqueurs sont au vert et le club a un bon développement.

Un créneau supplémentaire serait le bienvenu et nous allons travailler dans ce sens avec la mairie même si les salles sont déjà bien occupées.

David SIMON, Mathieu DUPRAT et Mathieu NESTOUR iront à la réunion de planning avec la mairie prévue le 3 juin 2023.

5- Point budget/demandes de subvention.

BUDGET PREVISIONNEL 2023 DE L'ASSOCIATION			
CHARGES (dépenses)		PRODUITS (recettes)	
	Montant		Montant
60 - Achats	32 500,00 €	70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	35 491,00 €
Achat matières premières et fournitures pour club (60101)	1 500,00 €	Vente de la buvette concours (70101)	1 596,00 €
Approvisionnement de périssable (60201)	2 500,00 €	Licence (70601)	13 650,00 €
Achat de place concours via cagnotte des archers (60401)	200,00 €	Vente de place Greffe (70602)	3 235,00 €
Achat de place concours par le club (60402)	2 000,00 €	Vente de marchandises pour adhérents (pack petits matériels) (70701)	5 200,00 €
Achat de marchandises - fournisseur Héraclès Archerie (60701)	10 000,00 €	Vente de marchandises pour adhérent - fournisseur ABICONE (70702)	1 000,00 €
Achat de marchandises pour adhérents - fournisseur ABICONE (60703)	800,00 €	Location d'arc (70831)	610,00 €
Achat de marchandises LOTO- autres fournisseurs (60705)	4 500,00 €	Produit divers (70603)	5 200,00 €
Achats de marchandises Lyon Archerie (Ciblerie) (60701)	11 000,00 €	Produit divers LOTO (70603)	5 000,00 €
61 - Services extérieurs	1 100,00 €	71- Production stockée (sur compte en banque)	1 294,00 €
Entretien et réparation (615)	1 100,00 €	Produits stockés - Cagnotte concours des archers (71101)	1 294,00 €
62 - Autres charges externes	1 014,00 €	74- Subventions d'exploitation	8 350,00 €
Frais divers (6228)	900,00 €	Dispositif Pass'Sport	350,00 €
Frais sport et région (62281)	114,00 €	Subvention Mairie de Kervignac	2 000,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	11 500,00 €	Subventions ANS/FFTA PSF 2023	3 000,00 €
Remboursement frais (6581)	2 500,00 €	Subvention FDVA2 Morbihan 2023	3 000,00 €
Affiliation FFTA - Fédération, Ligue, CD (65861)	0,00 €	75 - Autres produits de gestion courante	29,00 €
Affiliation FFH - Fédération, Ligue, CD (65862)	0,00 €	Cotisation FFTA (754101)	29,00 €
Cotisation FFTA - Fédération, Ligue, CD (65863)	9 000,00 €	Cotisation FFH (754102)	0,00 €
Cotisation FFH - Fédération, Ligue, CD (65864)	0,00 €	77 - Produits exceptionnels	1 000,00 €
67 - Charges exceptionnelles	50,00 €	Produit exceptionnel - Dons (7782)	1 000,00 €
Dons (6713)	50,00 €		
TOTAL des Charges	46 164,00 €	TOTAL des produits	46 164,00 €
		Excédent / Déficit	0,00 €
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature	71 460,00 €	87 - Contributions volontaires en nature	71 460,00 €
860 - Secours en nature		870 - Bénévolat	71 460,00 €
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole	71 460,00 €	875 - Dons en nature	
TOTAL	117 624,00 €	TOTAL	117 624,00 €
% subventions/budget	18,09 %		
% subventions/budget+contributions volontaires	7,10 %		

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (Valorisation du bénévolat)						
Evènements	NB bénévoles	NB séances	NB Heures /séance	total heures	taux horaire	valeur €
1- Initiation et Entraînements	10	40	3	1200	15	18000
2- réunions CA	12	10	2,5	300	15	4500
3- Administration	6	50	4	1200	15	18000
4 - Evènements ponctuels						
- Forum des associations Septembre 2022	10	1	4	40	15	600
- Animation Tickets'Sports Novembre 2022	6	1	4	24	15	360
- Concours Décembre 2022	30	2	8	480	15	7200
- Championnat départemental Janvier 2023	40	2	8	640	15	9600
- Challenge des Champions Janvier 2023	10	1	4	40	15	600
- Concours Débutants Mars 2023	15	1	8	120	15	1800
- Portes ouvertes Mars 2023	10	12	4	480	15	7200
- LOTO des Archers Mai 2023	30	1	8	240	15	3600
Total évènements ponctuels						30960
					Total Général	71460

Les demande de subventions prévues ou en cours :

- FDVA2 Morbihan 2023 : 3000 € (espérée : 1500 €) : en cours (date limite de dépôt 7 Mars 2023). L'Appel A Projet 2023, pour ce qui nous concerne, porte sur le fonctionnement
- ANS/FFTA PSF 2023 : 3000 € (espérée : 1500 €) : ouverte le 7 mars
- Commune de Kervignac : 2000 € (espérée : 2000 €) : dossier déposé le 8 mars

6-Point local.

La création d'un local de rangement adéquat a débuté depuis plusieurs mois maintenant mais les travaux sont pour l'instant à l'arrêt. La mairie a été contactée pour obtenir une date de réalisation, l'électricité doit être déplacée semaine 11 et les portes installées courant avril, c'est une priorité d'ici à la fin de la saison.

7- Questions diverses et libre expression.

- Point compta :

COMPTE DE RESULTAT DE L'ASSOCIATION					
CHARGES (dépenses)		Montant	PRODUITS (recettes)		Montant
60 - Achats		11 347,02 €	70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises		30 524,27 €
	Achat matières premières et fournitures pour club (60101)	306,91 €		Vente de la buvette concours (70101)	1 558,40 €
	Approvisionnement de périssable (60201)	1 673,37 €		Licence (70601)	13 702,88 €
	Achat de place concours via cagnotte des archers (60401)	152,00 €		Vente de place Greffe (70602)	3 335,00 €
	Achat de place concours par le club (60402)	1 662,00 €		Vente de marchandises pour adhérents (pack petits matériels) (70701)	5 153,84 €
	Achat de marchandises - fournisseur Héraclès Archerie (60701)	6 791,81 €		Vente de marchandises pour adhérent - fournisseur ABICONE (70702)	1 079,11 €
	Achat de marchandises pour adhérents - fournisseur ABICONE (60703)	760,93 €		Location d'arc (70831)	680,00 €
	Achat de marchandises pour adhérents - autres fournisseurs (60705)			Produit divers (70803)	5 015,04 €
			71 - Production stockée (sur compte en banque)		1 294,00 €
61 - Services extérieurs		0,00 €		Produits stockés - Cagnotte concours des archers (71101)	1 294,00 €
	Entretien et réparation (615)	0,00 €	74 - Subventions d'exploitation		0,00 €
62 - Autres charges externes		12 645,42 €		Subventions	0
	Frais divers (6228)	12 531,42 €	75 - Autres produits de gestion courante		29,00 €
	Frais sport et région (62281)	114,00 €		Cotisation FFTA (754101)	29,00 €
65 - Autres charges de gestion courante		8 668,72 €		Cotisation FFH (754102)	0,00 €
	Remboursement frais (6581)	912,72 €	77 - Produits exceptionnels		650,00 €
	Affiliation FFTA - Fédération, Ligue, CD (65861)	0,00 €		Produit exceptionnel - Dons (7782)	650,00 €
	Affiliation FFH - Fédération, Ligue, CD (65862)	0,00 €			
	Cotisation FFTA - Fédération, Ligue, CD (65863)	7 756,00 €			
	Cotisation FFH - Fédération, Ligue, CD (65864)	0,00 €			
67 - Charges exceptionnelles		50,00 €			
	Dons (6713)	50,00 €			
TOTAL		32 711,16 €	TOTAL		32 497,27 €
			Solde banque au 31 août		8 504,56 €
			Excédent / Déficit		-213,89 €

À disposition par le club, 8500€ sur le compte courant et 12 000€.

Projets d'investissements avant la fin de saison, 6500€ pour 6 roulantes salle, 2000€ de bandes stramit pour la remise en état des roulantes salle, 1136€ pour l'achat de 2 cibles en mousse « Bloc'tech » pour la remise en état de la ciblerie extérieur (déjà commandées et en cours de livraison).

- Peu d'adhérents font la demande de remboursement de frais de route pour les trajets vers certaines compétitions, n'hésitez pas à le faire via le formulaire :

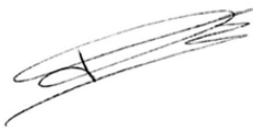
<https://www.archers-kervignac.fr/en-savoir-plus/demande-de-remboursement-de-frais-113052>

Les conditions de remboursement sont mentionnées dans le règlement intérieur « **Article 28 : modalités de défraiement des adhérents** », règlement intérieur à disposition sur notre site internet :

https://www.archers-kervignac.fr/media/uploaded/sites/593/document/633cad0b5c904_RglementInterieurV2023.pdf

Mathieu NESTOUR

Pour les archers de Kervignac



Mr SIMON
Président



Mr DREANO
Trésorier



Mr DUPRAT
Co-secrétaire



Mr NESTOUR
Co-secrétaire



SAISON 2022/2023

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration

Du 4 avril 2023

Une réunion des membres du Conseil d'Administration de l'Association des Archers de Kervignac s'est tenue le 4 avril 2023 de 20h20 à 22h20 salle n°6.

Cette réunion fut présidée par SIMON David, Président de l'association.

Présents : SIMON David, LE BARH Jean-Michel, PINCEMAILLE Patrick, DREANO Bertrand, TARRAGO Fanny, DUPRAT Mathieu, NESTOUR Mathieu, HOURLIER Jean-Pierre, DESTANDAU Lee et RAULT Jean Charles.

Excusée : LE ROMANCER Rolland

L'ordre du jour établi était le suivant :

1. Bilan organisation concours débutant 25 mars 2023.
2. Bilan portes ouvertes du mois de mars.
3. Achat de polos dédiés pour les bénévoles.
4. Point organisation Loto 20 mai 2023.
5. Discussions sur l'achat et l'utilisation d'un module de paiement par carte bancaire.
6. Point local de rangement.
7. Questions diverses et libre expression.

Compte rendu de la réunion

1- Bilan organisation concours débutant 25 mars 2023.

D'avis de tous les participants, archers et bénévoles, c'était une excellente journée, un vrai moment de cohésion comme on aime au club. Le seul point noir était le peu d'investissement et d'information du comité départemental sur la partie finale départementale des écoles de tir. Le greffe a dû proposer un format de phases finales au pied levé, ce qui a prolongé un peu la fête, les débutants étaient lessivés !

Bilan financier :

	Dépenses	Recettes
GREFFE		138€
RESTAURATION		
Leclerc	155€52	
Intermarché	69€09	
Boulangerie	32€	
La Lorientaise	23€05	
BAR		223€20
	279€66	361€20
	RESULTAT	+81€54

Il sera programmée une compétition spéciale débutants la saison prochaine et si le CD56 nous demande de faire la finale départementale des écoles de tir, nous le referons avec plaisir.

2- Bilan portes ouvertes du mois de mars.

Nous avons reçu la visite d'une dizaine de femmes qui ont pu découvrir le tir à l'arc, ces découvertes ont débouché sur la prise de 2 licences découvertes.

C'est une opération qui fonctionne et que nous allons pérenniser chaque année sur le mois de mars.

3- Achat de polos dédiés pour les bénévoles.

Afin de mieux discerner les bénévoles des tireurs lors de nos organisations de compétitions ou manifestations ouvertes au publique comme le loto à venir, le conseil d'administration a décidé l'achat de 40 polos qui seront mis à disposition des bénévoles présents sur les manifestations. Ils seront récupérés par un volontaire après la manifestation pour être lavés.

Notre généreux fournisseur et partenaire ABICONE nous offre 55% de la commande.



4- Point organisation loto le 20 mai 2023.

Il est encore possible d'aller chercher des lots ou donations auprès des entreprises que vous connaissez, n'hésitez pas à vous rapprocher du trésorier pour avoir un CERFA à remettre à l'entreprise. Pour rappel, tous les dons en numéraires ou matériels à l'association sont déductibles des impôts à 60%.

Il ne manque plus que 50 chaises, merci aux adhérents pour leur participation.

La promotion du loto sera faite à la radio, sur Radio Bonheur, Hit West et J'aime radio.

5- Discussions sur l'achat et l'utilisation d'un module de paiement par carte bancaire.

Depuis un moment nous tannons le trésorier pour l'achat d'un terminal de paiement SUMUP. Les conditions bancaires ne convenant pas, il a pris des renseignements auprès de notre banque et celle-ci a une convention avec le système Up2pay mobile.

https://www.ca-moncommerce.com/credit-agricole/up2pay-mobile-campagne/?gclid=Cj0KCQjw2v-gBhC1ARIsAOQdKY1nJ8UroKLBWFqRBTkclEejzklA3gdQrrSdIL5gp2f4svHt8dmX3B0aAnVwEALw_wcB

Le conseil d'administration a validé l'acquisition et l'utilisation du terminal de paiement Up2pay, c'est un nouveau moyen de paiement qui sera proposé au club mais ne sera pas à privilégier, les frais de transactions étant de 1,75%.

Il faut cependant connaître la possibilité de connecter une imprimante pour les tickets de carte.

6- Point local de rangement.

Le local de rangement est enfin grillagé mais il ne sera probablement pas aménagé de suite comme prévu initialement, les travaux étant réalisés par les services techniques et ceux-ci étant en effectif réduit.

Pour ne rien cacher, il est même fortement probable qu'il faille faire une place pour le matériel sportif du lycée car les travaux dans les anciens placards vont également commencés.

Le conseil d'administration va ouvrir une négociation avec la mairie au sujet du volume de matériel du lycée à entreposer ainsi que du délais.

Nous avons besoin que cet aménagement soit opérationnel pour la rentrée de septembre !

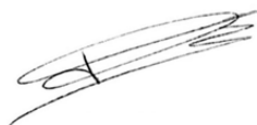
7- Questions diverses et libre expression.

Point compta :

il y a 12 000€ sur le compte courant et 6000€ sur le livret du club. Les futures dépenses de matériel et de ciblerie sont prévues pour un montant de 11 000€, une demande de financement exceptionnel va être redemandée auprès de la mairie.

Mathieu NESTOUR

Pour les archers de Kervignac



Mr SIMON
Président



Mr DREANO
Trésorier



Mr DUPRAT
Co-secrétaire



Mr NESTOUR
Co-secrétaire



SAISON 2022/2023

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration

Du 2 mai 2023

Une réunion des membres du Conseil d'Administration de l'Association des Archers de Kervignac s'est tenue le 2 mai 2023 de 20h20 à 22h50 salle n°6.

Cette réunion fut présidée par SIMON David, Président de l'association.

Présents : SIMON David, LE BARH Jean-Michel, PINCEMAILLE Patrick, DUPRAT Mathieu, NESTOUR Mathieu, LE ROMANCER Rolland, HOURLIER Jean-Pierre, DESTANDAU Lee et RAULT Jean Charles.

Excusée : DREANO Bertrand et TARRAGO Fanny.

L'ordre du jour établi était le suivant :

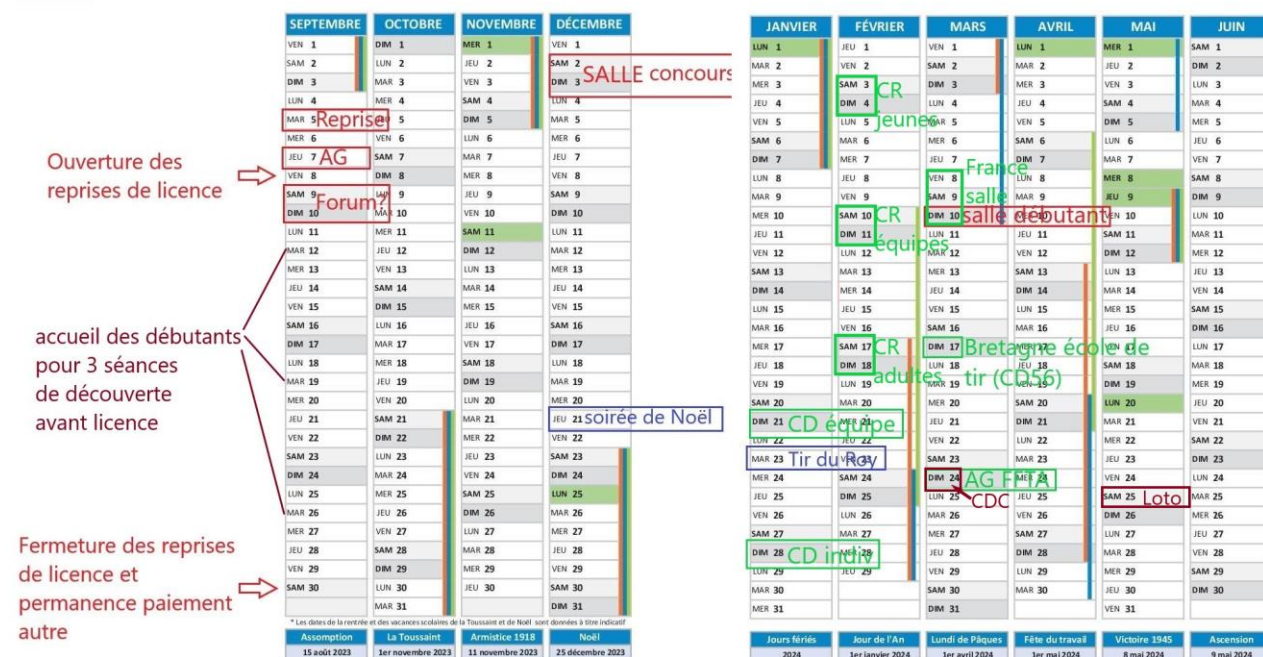
1. Modification et validation du calendrier concours et manifestations 2024.
2. Point organisation Loto 20 mai 2023.
3. Réfection de la ciblerie intérieure.
4. Aménagements du local de rangement.
5. Etude pour l'achat d'un barnum pour compétes et manifestations diverses.
6. Questions diverses et libre expression.

Compte rendu de la réunion

1- Modification et validation du calendrier concours et manifestations 2024.

Le calendrier de la saison 2024 a été validé, les dates de concours vont être transmises à la mairie de Kervignac et les concours vont également être inscrits à la FFTA.

SAISON 2024



2- Point organisation loto le 20 mai 2023.

L'organisation du loto est bien avancée, des flyers et affiches seront distribués mardi 9 mai aux archers qui peuvent les déposer chez leurs commerçants. Les banderoles seront mises à l'affichage à compter du 10 mai et une pub sur radio bonheur va être faite ainsi que sur Jaime radio si possible.

En ce qui concerne le matériel, la salle est louée ainsi que le podium, les tables, la sono, la vaisselle etc.. Pour compléter le nombre de chaises, 100 unités seront louées à la mairie de Locmiquélic pour 50€.

Les différents lots seront négociés et achetés la semaine du 9 au 13 mai pour un budget global approchant les 4500€.

Pour la restauration, il y a déjà 10 généreux bénévoles qui font des gâteaux, il faudrait doubler le nombre de gâteaux, vous pouvez vous inscrire via le formulaire en bas de page

Lien : <https://www.archers-kervignac.fr/evenements/2023/05/20/loto-du-20-mai-1802326>

En ce qui concerne les bénévoles, les personnes inscrites et/ou disponibles pour la mise en place de la salle devront être là à 9h, pour les autres bénévoles (caisse, restauration, salle), l'heure de rendez-vous est 16h, pour une ouverture des portes à 17h30, votre affectation vous sera communiquée par mail prochainement.

3- Réfection de la ciblerie intérieure.

- Cf compte rendu réunion mairie en PJ

4- Aménagements du local de rangement.

- Cf compte rendu réunion mairie en PJ

5- Etude pour l'achat d'un barnum pour les compétitions et manifestations diverses.

Depuis plusieurs saisons l'interrogation subsiste sur l'achat d'un barnum aux couleurs des archers et facile à mettre en place pour abriter les compétiteurs et les accompagnateurs sur les compétitions extérieures.

Le budget de 1300€ ne peut pas être dépensé pour l'instant au vu des investissements ciblerie à venir.

6- Questions diverses et libre expression.

- Toute l'équipe est très fière de son nouvel entraîneur. Lee a obtenu son diplôme après 4 week-end éprouvants de formation, 1 week-end d'examen et surtout un investissement sur la saison auprès des archers débutants qui ont bien voulu jouer le jeu à l'entraînement et en compétition, MERCI à eux.

BRAVO à Lee pour son examen !

- Point compta :

COMPTES DE RESULTAT DE L'ASSOCIATION					
CHARGES (dépenses)		Montant	PRODUITS (recettes)	Montant	
60 - Achats		15 482,54 €	70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	34 923,60 €	
	Achat matières premières et fournitures pour club (60101)	306,91 €		Vente de la buvette concours (70101)	1 971,60 €
	Approvisionnement de périssable (60201)	1 963,73 €		Licence (70601)	14 170,90 €
	Achat de place concours via cagnotte des archers (60401)	152,00 €		Vente de place Greffe (70602)	3 684,30 €
	Achat de place concours par le club (60402)	2 192,00 €		Vente de marchandises pour adhérents (pack petits matériels) (70701)	7 206,89 €
	Achat de marchandises - fournisseur Héraclès Archerie (60701)	9 741,85 €		Vente de marchandises pour adhérent - fournisseur ABICONE (70702)	1 880,27 €
	Achat de marchandises pour adhérents - fournisseur ABICONE (60703)	1 126,05 €		Location d'arc (70831)	680,00 €
	Achat de marchandises pour adhérents - autres fournisseurs (60705)			Produit divers (70603)	5 329,64 €
61 - Services extérieurs		1 104,80 €	71 - Production stockée (sur compte en banque)	1 296,00 €	
	Entretien et réparation (615)	1 104,80 €		Produits stockés - Cagnotte concours des archers (71101)	1 296,00 €
62 - Autres charges externes		13 128,22 €	74 - Subventions d'exploitation	0,00 €	
	Frais divers (6228)	13 014,22 €		Subventions	0
	Frais sport et région (62281)	114,00 €	75 - Autres produits de gestion courante	29,00 €	
65 - Autres charges de gestion courante		9 662,57 €		Cotisation FFTA (754101)	29,00 €
	Remboursement frais (6581)	1 698,57 €		Cotisation FFH (754102)	0,00 €
	Affiliation FFTA - Fédération, Ligue, CD (65861)	0,00 €	77 - Produits exceptionnels	1 270,00 €	
	Affiliation FFH - Fédération, Ligue, CD (65862)	0,00 €		Produit exceptionnel - Dons (7782)	1 270,00 €
	Cotisation FFTA - Fédération, Ligue, CD (65863)	7 964,00 €			
	Cotisation FFH - Fédération, Ligue, CD (65864)	0,00 €			
67 - Charges exceptionnelles		50,00 €			
	Dons (6713)	50,00 €			
TOTAL		39 428,13 €	TOTAL	37 518,60 €	
			Solde banque au 31 août	6 808,92 €	
			Excédent / Déficit	-1 909,53 €	

- Coût de la formation entraîneur de la saison :

Tous les archers désireux de se former, assistant entraîneur, entraîneur ou arbitre sont priés de se manifester le plus vite possible, le calendrier des formations et les inscriptions se font cet été.

Coût formation entraîneur	
Frais d'inscription	200,00 €
Frais km	435,20 €
Frais de bouche	91,32 €
Frais d'Hôtel	188,62 €
Total	915,14 €

- Etude pour remplacement des ampoules halogène des spots de compétition, achat de 15 ampoules LED, coût 268€. Réalisation de socles en bois pour supporter les spots, coût 500€.

Cet achat sera effectué à compter de septembre 2023, afin de se trouver sur l'exercice comptable de la saison 2024.

- Le CA réfléchi à proposer en interne un jeu en équipe, le 4X4. Pour la saison en cours ça va être compliqué, Auray devait nous inviter mais aucune nouvelle.

En revanche, nous allons réfléchir à un format sur la saison avec des rencontres régulières.

Règlement du 4X4 : https://www.archers-kervignac.fr/media/uploaded/sites/593/document/619970c919d34_Rglement4X4luetcorrigle03.08.2021aveclesindicationsdeMrCharuel.pdf

- 4 archers ont également subit une grosse déception, leur inscription au concours campagne de Concarneau n'a pas pu être prise en compte, le nombre de places étant limitées et réservées en priorité aux finistériens car support du CD29.

Cela doit servir de leçon, quand un archer est désireux de s'inscrire à un concours, il ne faut pas trainer se faire connaître.

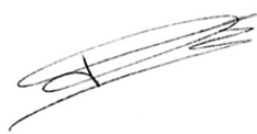
- Le repas de fin de saison sera le dimanche 18 juin 2023 à midi, cette saison c'est barbecue, une participation de 10€/adulte est demandée.

Inscriptions obligatoire via le lien de l'évènement :

<https://www.archers-kervignac.fr/evenements/2023/06/18/repas-de-fin-de-saison-2023-1807407>

Mathieu NESTOUR

Pour les archers de Kervignac



Mr SIMON
Président



Mr DREANO
Trésorier



Mr DUPRAT
Co-secrétaire



Mr NESTOUR
Co-secrétaire



Compte rendu de la réunion du 26/04/2023 avec la mairie de Kervignac

Présents :

- Mme Elodie LE FLOCH, Maire de Kervignac
- M Yves THIEC, 7ème Adjoint en charge des Travaux et de l'Urbanisme
- M David SIMON, Président des Archers de Kervignac
- M Jean-Michel LE BARH, vice-président des Archers de Kervignac

La réunion a eu lieu de 18h00 à 21h00, Mme la Maire ayant quitté la réunion à 20h00 pour d'autres obligations

Points abordés :

- Présentation rapide du club et bilan de la saison en cours (effectifs, compétitions, matériels...)
- Aménagement du local de stockage
- Ciblerie
- Créneaux horaires
- Pas de tir extérieur

1. Présentation rapide du club

Le document figurant en annexe a été fourni et longuement expliqué aux élus, qui nous ont adressé leurs félicitations pour notre développement. Mme Le Floch a été très sensible à l'ambiance particulière et la cohésion régnant au sein du club.

Nombreuse questions sur les modalités de participations aux compétitions (frais d'engagements, frais de déplacement etc...), les coûts des matériels de pratique (arcs d'initiation ou arcs et équipements personnels)

2. Aménagement du local de stockage

L'aménagement du local de stockage sera achevé par la mairie pour fin juin :

- Installation d'étagères récupérées des locaux techniques en cours de réfection
- Pose d'un bardage sur la paroi principale pour sécuriser l'espace
- La mairie nous signalera la date de déménagement des matériels entreposés dans les placards, voués à être démolis
- Durant la phase temporaire de travaux du local actuel (démolition des placards et réaménagement du local), les autres utilisateurs (badminton, handball) les matériels de ces 2 associations devront être stockés dans notre nouveau local. Il nous faudra donc leur laisser un espace suffisant, en bonne entente.

3. Ciblerie

Nous avons fait un état des lieux de la ciblerie dédiée à l'initiation et aux entraînements. Nous avons sollicité la mairie pour un financement de 4 à 6 cibles roulantes intérieures supplémentaires, et le remplacement des paillons usagés, en insistant sur l'usure de plus en plus rapide des stramits, compte tenu de l'augmentation très importante des effectifs depuis 2 ans.

Madame la Maire s'est engagée à nous apporter une aide financière avant le début de saison prochaine, selon des modalités et un montant d'aide qu'il reste à définir (subvention exceptionnelle ou prise en charge directe d'achats)

Nous avons signalé que nous avons récemment auto-financé intégralement :

- 4 cibles roulantes extérieures (réalisées par Acte), (2020)
- Le remplacement de tous les stramits extérieurs (2022)
- Le remplacement de 2 cibles en Lamtech par des cibles en mousse (2023)

4. Créneaux horaires

Mme la Maire nous a questionnés sur la manière dont nous envisageons notre développement (poursuite ou non de la hausse des effectifs).

Nous avons signalé que le seul obstacle à une augmentation des effectifs et à l'accueil de nouveaux licenciés était le manque de créneaux horaires suffisants ; Des solutions vont être étudiées, mais les contraintes et les limites sont fortes (nombreuses demandes insatisfaites, augmentation très sensible des besoins des associations, sportives ou autres)

5. Pas de tir extérieur

2 points ont été abordés :

- Sécurisation du pas de tir
- Extension du pas de tir

Dans le cadre de la création du nouveau terrain de football et le déplacement du skatepark, il y a nécessité à sécuriser les abords du pas de tir, selon les prescriptions de la FFTA (dossier de la FFTA entre les mains de M Thiec).

Il nous a été confirmé qu'une surface équivalente à celle du pas de tir actuel a été « sanctuarisé » pour une extension future.

Le projet d'extension n'est donc pas abandonné, et est à nouveau à l'étude, notamment pour :

- Etendre la surface du pas de tir extérieur
- Etendre et clore la surface couverte pour pouvoir mettre en place un pas de tir fermé de 18m à 30m

Pas de date de réalisation, mais la mairie est sensible à ces besoins.

Nous leur avons signalé l'organisation, pour la première fois, du loto du 20 mai, pour rechercher des financements, en mettant en avant que c'est un évènement participant à l'animation et la vie locale de la commune.

Conclusion :

Des élus à l'écoute de nos besoins et sensibles à notre état d'esprit, mais des contraintes budgétaires et organisationnelles très fortes, coté collectivité locale. La mairie est disposée à nous aider, mais il faut tenir compte de ces contraintes.

Fait à Kervignac le 27/04/2023

David Simon
Président

Jean-Michel Le Barh
Vice-Président



SAISON 2022/2023

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration

Du 6 juin 2023

Une réunion des membres du Conseil d'Administration de l'Association des Archers de Kervignac s'est tenue le 6 juin 2023 de 20h20 à 22h50 salle n°6.

Cette réunion fut présidée par SIMON David, Président de l'association.

Présents : SIMON David, LE BARH Jean-Michel, PINCEMAILLE Patrick, DREANO Bertrand, TARRAGO Fanny DUPRAT Mathieu, NESTOUR Mathieu, LE ROMANCER Rolland, DESTANDAU Lee et RAULT Jean Charles.

Excusé : HOUILLIER Jean-Pierre

L'ordre du jour établi était le suivant :

1. Bilan Loto 20 mai 2023.
2. Compte rendu de la réunion de planning du 3 juin avec la mairie.
3. Travaux terrain et salle.
4. Ciblerie salle et terrain.
5. Préparation saison 2024.
6. Questions diverses et libre expression.

Compte rendu de la réunion

1- Bilan Loto 20 mai 2023.

Humain :

350 joueurs, 40 bénévoles, une super ambiance et de super retour de l'animateur René et des participants, nous savons recevoir.

Matériel :

La mise en place des salles ainsi que le rangement du matériel de prêt et du matériel mis à disposition par la mairie ont été une formalité pour les bénévoles nombreux et organisés.

Comptable :

Bilan Loto du 20 mai 2023			
BAR			
	Dépenses	Recettes	
	133 €	347 €	
	sous-total	214 €	
RESTAURATION			
	Dépenses	Recettes	
	242 €	559 €	
	sous-total	317 €	
LOTERIE			
	Dépenses	Recettes	
Lots	4 371 €	1 215 €	Dons de lots
Animation	681 €	5 475 €	800 €
	5 052 €	6 690 €	
	sous-total	1 638 €	
	TOTAL	2 169 €	

Les bénéfices engrangés vont permettre d'investir dans du matériel (achat et remise en état de la ciblerie).

<https://www.archers-kervignac.fr/saison-2022-2023/actualites-du-club/loto-des-archers--belle-premiere-pour-les-benevoles-1043986>

Au vu des retours positifs, le conseil d'administration a décidé de renouveler l'organisation d'un loto pour la saison 2024, la date restant à préciser.

2- Compte rendu de la réunion de planning du 3 juin avec la mairie.

- Fêtes locales de la rentrée le 3 septembre 17h. Les associations sont invitées à venir défilier en tenue.
- Forum des associations le samedi 9 septembre au matin.
- Une convention de mise à disposition des salles a été remise aux présidents des clubs de Kervignac, pour signature. Un exemplaire a été déposé par la mairie sur notre terrain de tir.
- Réponse ferme d'ici la mi-juin pour l'aide de la mairie pour l'achat de la ciblerie.
- Obtention d'un créneau supplémentaire en salle le vendredi de 20h à 22h30.

3- Travaux terrain et salle.

Un nettoyage de terrain est à prévoir d'ici la fin juin, pendant ou après la remise en état de la ciblerie extérieur. Si vous avez l'envie et un peu de disponibilité en semaine ou en week-end, merci de vous faire connaître auprès de Jean Pierre ou Jean Michel ou retour de mail.

Bonne pratique ! Ramasser les morceaux de mousse au fur et à mesure ne serait pas un luxe pour la propreté générale du terrain, merci à tous d'y prêter attention.

4- Ciblerie salle et terrain.

A l'extérieur :

Une remise en état de la ciblerie extérieur est à prévoir d'ici la fin juin (en même temps que le nettoyage). 2 roulantes sont à passer en dé en mousse et les bandes mousse sont à récupérer pour refaire les cibles les plus usées. Les roulantes ne disposants pas de toit seront également à équiper. La ciblerie fixe sera à contrôler, il semblerait que des pieds aient souffert.

Merci aux bricoleurs passionnés ayant l'envie et un peu de disponibilité de vous faire connaître auprès de Jean Pierre ou Jean Michel ou retour de mail.

En salle :

Des petits travaux de renforcement sont à prévoir sur 1 à 2 roulantes et la moitié des bandes de paille est à remplacer, une commande de 100 bandes sera passée prochainement. Il serait bon que cette opération soit faite après la réception de la paille de remplacement et la mi-juillet.

Merci aux bricoleurs passionnés ayant l'envie et un peu de disponibilité de vous faire connaître auprès de Jean Pierre ou Jean Michel ou retour de mail.

5- Préparation saison 2024.

Répartition des créneaux pour la saison 2023-2024 :

Mardi

17h - 20h : para tir à l'arc (divisé en 3 créneaux)

NOUVEAU !

17h - 18h : Créneau libre

18h - 20h : Initiation des archers débutants

20h - 22h30 : Entraînement des archers confirmés, créneau ouvert aux membres de l'initiation à partir de janvier.

Jeudi

NOUVEAU !

17h - 18h30 : Créneau libre

18h30 - 20h : Entraînement encadré pour les jeunes et adultes deuxième année et entraînement des archers confirmés sur 4 cibles maximum, priorité donnée à la progression 2^{ème} année.

20h - 22h30 : Entraînement des archers confirmés, créneau ouvert aux membres de l'initiation à partir de janvier.

Vendredi **NOUVEAU !**

20h - 22h30 : Entraînement des archers confirmés et séances techniques spécifiques encadrées pour les compétiteurs (créneau à construire et structurer autour des compétences de nos entraîneurs et assistants diplômés).

Samedi

14h - 17h : Créneau ouvert à tous les adhérents et/ou séances spéciales.

Tous les jours de 8h à 22h30 sur le terrain de tir extérieur, accessible aux archers confirmés possédants leur matériel.

Le conseil d'administration est désireux d'organiser un TAE (tir à l'arc extérieur), probablement en juin 2024, la date restant à définir.

6- Questions diverses et libre expression.

Point Compta :

COMPTE DE RESULTAT DE L'ASSOCIATION			
CHARGES (dépenses)		PRODUITS (recettes)	
	Montant		Montant
60 - Achats	18 952,50 €	70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises:	44 737,18 €
Achat matières premières et fournitures pour club (60101)	416,29 €	Vente de la buvette concours (70101)	1 971,60 €
Approvisionnement de périssable (60201)	2 614,46 €	Licence (70601)	14 220,90 €
Achat de place concours via cagnotte des archers (60401)	152,00 €	Vente de place Greffe (70602)	3 684,30 €
Achat de place concours par le club (60402)	2 473,00 €	Vente de marchandises pour adhérents (pack petits matériels) (70701)	9 371,37 €
Achat de marchandises - fournisseur Héraclès Archerie (60701)	11 618,82 €	Vente de marchandises pour adhérent - fournisseur ABICONE (70702)	1 880,27 €
Achat de marchandises pour adhérents - fournisseur ABICONE (60703)	1 677,93 €	Location d'arc (70831)	680,00 €
Achat de marchandises pour adhérents - autres fournisseurs (60705)		Produit divers (70603)	12 928,74 €
		71- Production stockée (sur compte en banque)	1 351,00 €
61 - Services extérieurs	1 104,80 €	Produits stockés - Cagnotte concours des archers (71101)	1 351,00 €
Entretien et réparation (615)	1 104,80 €	74- Subventions d'exploitation	0,00 €
		Subventions	0
62 - Autres charges externes	19 697,21 €	75 - Autres produits de gestion courante	29,00 €
Frais divers (6228)	19 583,21 €	Cotisation FFTA (754101)	29,00 €
Frais sport et région (62281)	114,00 €	Cotisation FFH (754102)	0,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	9 706,57 €	77 - Produits exceptionnels	1 695,00 €
Remboursement frais (6581)	1 698,57 €	Produit exceptionnel - Dons (7782)	1 695,00 €
Affiliation FFTA - Fédération, Ligue, CD (65861)	0,00 €		
Affiliation FFH - Fédération, Ligue, CD (65862)	0,00 €		
Cotisation FFTA - Fédération, Ligue, CD (65863)	8 008,00 €		
Cotisation FFH - Fédération, Ligue, CD (65864)	0,00 €		
67 - Charges exceptionnelles	50,00 €		
Dons (6713)	50,00 €		
TOTAL	49 511,08 €	TOTAL	47 812,18 €
		Solde banque au 31 août	7 019,55 €
		Excédent / Déficit	-1 698,90 €

Organisation du repas de fin de saison :

Tous les adhérents et leur famille sont les bienvenus au repas de fin de saison, une participation de 10€ par adulte (+ de 18 ans), à régler le jour J, 18 juin.

Inscription avant le 9 juin via le lien :

<https://www.archers-kervignac.fr/evenements/2023/06/18/repas-de-fin-de-saison-2023-1807407>

Déroulé de la journée

10h30 dernier passage de flèche de la saison et découverte pour les familles

12h remise des distinctions

12h30 apéro et repas

Après-midi jeux, prenez vos jeux de palets, boules, Molky

Mathieu NESTOUR

Pour les archers de Kervignac



Mr SIMON
Président



Mr DREANO
Trésorier



Mr DUPRAT
Co-secrétaire



Mr NESTOUR
Co-secrétaire



SAISON 2022/2023

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration

Du 4 juillet 2023

Une réunion des membres du Conseil d'Administration de l'Association des Archers de Kervignac s'est tenue le 4 juillet 2023 de 19h35 à 22h54 salle n°6.

Cette réunion fut présidée par SIMON David, Président de l'association.

Présents : SIMON David, LE BARH Jean-Michel, PINCEMAILLE Patrick, DREANO Bertrand, TARRAGO Fanny DUPRAT Mathieu, NESTOUR Mathieu, LE ROMANCER Rolland, HOURLIER Jean-Pierre, DESTANDAU Lee et RAULT Jean Charles.

Invités : SIMONIN Thierry et MOSER Morgane excusée

L'ordre du jour établi était le suivant :

1. Point commande et travaux terrain, ciblisme extérieur et intérieur.
2. Validation de la modification du règlement intérieur.
3. Organisation des créneaux pour la saison 2024.
4. Questions diverses et libre expression.

Compte rendu de la réunion

1- Point commande et travaux terrain, ciblerie extérieur et intérieur.

La remise au propre du terrain et de la ciblerie a été faite fin juin, il reste encore à mettre en place les bâches de protections des roulantes et leur mettre un toit.

La commande des roulantes et du stramit de remplacement est en cours et sera livré dans l'été, il faudra des bras pour remettre la ciblerie salle en état avant le début de la saison prochaine.

2- Validation de la modification du règlement intérieur.

- Certains adhérents ont la possibilité de pratiquer chez eux, une disposition particulière dans le règlement, article 10 a été ajoutée lors de la réunion. Il faut absolument que les adhérents prennent en considération la sécurité des biens et des personnes lorsqu'elles pratiquent en dehors du club, la responsabilité de ce dernier ne pourra en aucun cas être engagée en cas d'accident.

- Petit rappel de sécurité :

Les chaussures sont notamment sources de « débat », nous rappelons que le règlement intérieur vient en complément du règlement de la FFTA sur lequel nous nous basons. Vous trouverez les dispositions sur le sujet dans l'article C12 du règlement sportif et arbitrage de la FFTA.

Une mention à l'article 16 « sécurité » a été faite à ce sujet dans le règlement intérieur du club des archers de Kervignac.

[https://www.fftialarc.org/DOCUMENTS/ARBITRES/Reglements Sportifs Arbitrage Fevrier 2023.pdf](https://www.fftialarc.org/DOCUMENTS/ARBITRES/Reglements_Sportifs_Arbitrage_Fevrier_2023.pdf)

A défaut, la responsabilité du club ne pourra être engagée.

- Mention à l'article 28, les défraiements kilométriques des adhérents se feront en fin de saison au prorata de l'enveloppe allouée en début de saison complétée par l'aide de la mairie.

3- Organisation des créneaux pour la saison 2024.

Répartition des créneaux pour la saison 2023-2024 :

Mardi

17h30 - 19h30 : para tir à l'arc (divisé en 2 créneaux)

Responsable encadrement : SIMONIN Thierry

17h - 18h : Créneau libre

référent(s) ouverture salle : HOURLIER Jean Pierre/ LE ROMANCER Rolland/SIMONIN Thierry

18h - 20h : Initiation des archers débutants

Responsable : LE ROMANCER Rolland **Référents :** Jean Pierre/Jean Michel LE BOURHIS ET LE BARH/RAULT Jean Charles/DESTANDAU Lee

20h - 22h30 : Entraînement des archers confirmés, créneau ouvert aux membres de l'initiation à partir de janvier.

Jeudi

17h - 18h30 : Créneau libre

référent(s) ouverture salle : DREANO Bertrand/LE BARH Jean Michel

référent encadrement : PINCEMAILLE Patrick

18h30 - 20h : Entraînement encadré pour les jeunes et adultes deuxième année et entraînement des archers confirmés sur 4 cibles maximum, priorité donnée à la progression 2^{ème} année.

Responsable : DUPRAT Mathieu **Référents :** Jean Pierre/les Jean Michel/Jean Charles

20h - 22h30 : Entraînement des archers confirmés, créneau ouvert aux membres de l'initiation à partir de janvier.

Vendredi

20h - 22h30 : Entraînement des archers confirmés et séances encadrées pour les compétiteurs (créneau à construire et structurer pour et autour des archers et des compétences de nos entraîneurs et assistants diplômés).

référents encadrement Lee/Jean Pierre/Jean Charles

Samedi

14h - 17h : Créneau ouvert à tous les adhérents et/ou séances spéciales.

référent(s) ouverture et fermeture salle : Rolland/Jean Pierre

Pour l'initiation, afin de prendre de bonnes habitudes, il va être proposé une séance d'échauffement avant chaque séance.

Pour la séance du jeudi de 18h30 à 20h, un travail de fond sur le cadre va être mené pendant l'été, accompagnement en compétition pour les archers désireux, fiche de suivi de progression etc ...

Pour le créneau du vendredi soir, le Conseil d'administration a décidé de proposer des séances encadrées à tous les archers désireux de progresser en compétition, le nombre d'entraîneurs diplômés ne permettant de proposer au plus grand nombre des séances plus précises. Pour rappel, la démarche fédérale serait de 1 entraîneur pour 3 à 4 compétiteurs, comprenant séances spécifiques et suivi en compétition, ça n'est pas l'esprit du club et la volonté du conseil d'administration de restreindre à un petit groupe.

6- Questions diverses et libre expression.

Point Compta :

COMpte DE RESULTAT DE L'ASSOCIATION					
CHARGES (dépenses)		Montant	PRODUITS (recettes)	Montant	
60 - Achats		20 769,38 €	70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	46 844,79 €	
	Achat matières premières et fournitures pour club (60101)	850,31 €		Vente de la buvette concours (70101)	2 677,60 €
	Approvisionnement de périssable (60201)	3 137,39 €		Licence (70601)	14 320,90 €
	Achat de place concours via cagnotte des archers (60401)	290,00 €		Vente de place Greffe (70602)	3 704,30 €
	Achat de place concours par le club (60402)	2 804,00 €		Vente de marchandises pour adhérents (pack petits matériels) (70701)	10 561,18 €
	Achat de marchandises - fournisseur Héraclès Archerie (60701)	12 009,75 €		Vente de marchandises pour adhérent - fournisseur ABICONE (70702)	1 880,27 €
	Achat de marchandises pour adhérents - fournisseur ABICONE (60703)	1 677,93 €		Location d'arc (70831)	680,00 €
	Achat de marchandises pour adhérents - autres fournisseurs (60705)			Produit divers (70603)	13 020,54 €
61 - Services extérieurs		1 779,80 €	71 - Production stockée (sur compte en banque)	1 378,00 €	
	Entretien et réparation (615)	1 779,80 €		Produits stockés - Cagnotte concours des archers (71101)	1 378,00 €
62 - Autres charges externes		20 070,72 €	74 - Subventions d'exploitation	2 313,08 €	
	Frais divers (6228)	19 956,72 €		Subventions	2 313,08
	Frais sport et région (62281)	114,00 €	75 - Autres produits de gestion courante	29,00 €	
65 - Autres charges de gestion courante		10 584,27 €		Cotisation FFTA (754101)	29,00 €
	Remboursement frais (6581)	2 532,27 €		Cotisation FFH (754102)	0,00 €
	Affiliation FFTA - Fédération, Ligue, CD (65861)	44,00 €	77 - Produits exceptionnels	1 915,00 €	
	Affiliation FFH - Fédération, Ligue, CD (65862)	0,00 €		Produit exceptionnel - Dons (7782)	1 915,00 €
	Cotisation FFTA - Fédération, Ligue, CD (65863)	8 008,00 €			
	Cotisation FFH - Fédération, Ligue, CD (65864)	0,00 €			
67 - Charges exceptionnelles		50,00 €			
	Dons (6713)	50,00 €			
TOTAL		53 254,17 €	TOTAL	52 479,87 €	
			Solde banque au 31 août	7 944,15 €	
			Excédent / Déficit	-774,30 €	

Compte épargne : 12 000€

Commandes en cours et non facturées : 4 cibles roulantes et 100 bandes de stramit pour 4807€

- Achat d'un stock conséquent de flèches de progression à cause de la fermeture de la boutique FFTA.

- Le conseil d'administration a décidé de l'achat de 3 élastraineurs



Mr SIMON
Président



Mr DREANO
Trésorier



Mr DUPRAT
Co-secrétaire



Mr NESTOUR
Co-secrétaire

Mathieu NESTOUR
Pour les archers de Kervignac